VOLUME VIII. WINNIPEG, MARDI 2 NOVEMBRE 1920 NUMERO 21

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Imprimé et publi[...]ar la WEST CANA[...]O. LTD.
619 Ave [...]
Téléphones - [...] 1817

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

PROHIBITION

La majorité de l'électorat manitobain s'est déclaré en faveur du contrôle exclusif des boissons enivrantes par les autorités provinciales.

Que fera maintenant le Gouvernement? Va-t-il appliquer une loi de prohibition absolue et rigoureuse, ou bien va-t-il doser le remède pour amener graduellement les buveurs à une mesure de tempérance dont bon nombre ont besoin?

Nous ne sommes pas dans les secrets du ministère. C'est une question fort délicate à traiter, car s'il est vrai que la majorité de l'électorat est en faveur du contrôle exclusif par le gouvernement provincial, les cinquante mille votes jetés contre ce contrôle, sur un total de cent dix mille votes, montrent qu'il faudra du doigté dans la rédaction de la loi, pour qu'elle réponde à l'état actuel de l'opinion publique sur la question des boissons enivrantes. A trop demander tout d'un coup, on risque parfois de tout compromettre.

Pour nous, la question n'est pas tant dans la loi que le Gouvernement pourra mettre sur le statut, que dans la dose de bonne foi à la faire observer. L'amende seule est une farce hideuse.

La vague de whisky qui a passé sur la province a été trop forte, ses effets déprimants sur les coeurs et les intelligences trop profonds, pour qu'on puisse espérer qu'une loi, quelle qu'elle puisse être, coupera court aux abus.

Les abus existeront; nous devons en prendre notre parti et ne pas se croiser les bras parce que les abus existent. C'est vers un progrès constant, en remontant le courant qui menaçait de nous mener à toutes les ruines morales, intellectuelles, familiales et financières, que nous devons travailler.

La loi laissant le soin du dosage des assoiffés aux médecins et aux pharmaciens a complètement fait faillite; il faut la changer à tout prix!

Qu'on le remarque, nous ne blâmons pas le Gouvernement de l'avoir votée; il avait droit d'attendre une plus loyale coopération de la part des médecins, qu'il appelait à son secours, dans son effort pour le bien.

En justice pour quelques-uns, nous sommes heureux de dire qu'il y a eu de nobles exceptions. Pour un trop grand nombre, hélas! l'intérêt l'a emporté sur la conscience, le respect de la dignité professionnelle et le souci d'aider de pauvres ivrognes à se guérir d'un vice qui les ruine et qui empoisonne l'existence d'êtres qu'ils doivent protéger et aimer. Les larmes qui coulent sur les joues des malheureux crient vengeance vers le ciel; il est de prudence élémentaire de ne pas l'oublier.

Le Gouvernement a causé des ruines financières considérables en faisant passer le commerce des boissons des établissements qui existaient avant la loi, aux mains des pharmaciens de gros et de détail.

Avec la connivence des médecins et la paternelle protection de notre département des licences, les débits de boissons ont changé de place et la loi a été frustrée d'une partie des bons effets qu'elle devait produire. Comme le faisait remarquer un commis de pharmacie: *"Nous ne sommes plus que des commis de* bars."

Pourtant, même avec ces abus qui soulèvent le coeur de tous ceux qui en ont, il serait injuste de dire que la loi n'a pas été salutaire. Elle a fait du bien, on le constate partout; mais elle n'a pas fait tout le bien qu'elle était appelée à faire. La faute en est aux médecins, aux pharmaciens et au Département des licences, qui s'est montré tellement mou et tellement aveugle volontaire sur les abus, qu'on est porté à croire qu'il avait intérêt à l'être.

Eut-il été possible à un médecin de donner dix-huit cents prescriptions, à une seule pharmacie, dans un mois, et cette pharmacie eût-elle été capable de les remplir, si le Département, qui avait mission de veiller, eût fait la millième partie de son devoir? Poser la question c'est la résoudre; et la solution n'est pas à l'honneur du Département. Le Gouvernement devra sûrement changer de manière de faire pour être pris au sérieux.

Par quelle loi remplacera-t-il le régime des médecins pourvoyeurs d'ivrognes et des pharmacies-buvettes, nous l'ignorons, mais, de grâce, pour l'honneur de la province, que ce régime disparaisse.

On parle de remplacer les pharmacies de gros et de détail par des dépôts tenus par le Gouvernement. L'intérêt personnel serait ainsi éliminé et il a été assez mauvais conseiller pour le faire disparaître. Il faudra de plus examiner avec soin la valeur morale de ceux qui tiendront ces dépôts au nom du Gouvernement.

On parle de plus de réduire à cent par mois le nombre des prescriptions que les médecins pourront donner. C'est beaucoup trop, à notre avis, car l'alcool est rarement un remède qu'on ne peut pas avantageusement remplacer par autre chose. Nous craignons fort que sur ces cent prescriptions, quatre-vingt-dix au moins aillent aux ivrognes qui ont tout à gagner à ne pas les avoir. Nous concédons volontiers que c'est matière délicate à traiter. Fermer complètement la porte semble difficile; laisser libre carrière aux médecins, après ce que nous avons vu, semble impossible.

Il va falloir que le public veille de près; c'est sûrement besogne ennuyeuse, mais on ne remonte pas pareils courants sans qu'il en coûte.

Publicité japonaise

La publicité des journaux japonais laisse derrière elle tous les innovateurs du monde entier.

Voici, à titre d'exemple, quelques réclames traduites du *Tokio Asahi*:

"Nos paquets sont emballés avec les soins délicats qu'un nouveau marié a pour sa jeune épouse."

"Les textes que nous choisissons sont aussi délicieux et charmants que le chant d'une jeune fille."

"Entrez dans nos magasins; nos employés sont aussi aimables qu'un père cherchant à marier une de ses filles sans dot."

A batons rompus

Divorce

Causerie de M. l'abbé Belfor, curé à Brooklyn (résumé du *Devoir*, 27 octobre):

"L'abbé Belford a touché du doigt la plaie des mariages mixtes, lesquels dans la majorité des cas, sont la cause directe du divorce. Aux Etats-Unis, les mariages mixtes sont presque toujours malheureux. Les rares exceptions confirment cette règle. 70 pour cent des mariages entre une protestante et un catholique tournent mal et 90 pour cent au moins des mariages d'un protestant avec une catholique ont le même sort. Souvent les époux, pour avoir la paix, abandonnent toute idée de religion, et après 20, 30 ou 40 années d'indifférence, on demande le prêtre. Quelle peut être la préparation devant l'éternité, alors surtout, lorsque l'on a peut-être risqué le salut de ses enfants? La responsabilité est alors trop grande, et rappelant la prophétie de Jérusalem, l'orateur déclare que les parents partagent le malheur qu'ils ont forgé pour leurs enfants."

Son opinion de Québec

"Le conférencier termine par un vibrant éloge de notre province, lui souhaitant de conserver intactes les traditions de foi et de respect du mariage, qui en ont fait une véritable oasis dans un désert de vice et de corruption."

Un gros journal de Winnipeg, lui, classait dernièrement Québec parmi les peuplades d'Afrique, parce que cette province n'a pas mis l'instruction obligatoire sur son statut.

Les chiffres officiels montrent, quand même, que la province de Québec possède la meilleure assistance scolaire du Dominion, mais, comme ce n'est pas en vertu d'une loi du gouvernement qui mène les libres citoyens à coups de cravache, Québec mérite d'être classé parmi les peuplades sauvages de l'Afrique.

C'est fort gentil; manière comme une autre de nourrir la bonne entente.

Quand on est délicat....!

Tel arbre, tels fruits

L'instruction obligatoire existe aux Etats-Unis, on est même progressif jusqu'à faire la co-éducation des garçons et des filles dans les mêmes locaux; cela, parait-il, adoucit les moeurs des garçons et rend les filles plus viriles.

Dans tous les cas cela ne rend ni les uns ni les autres très accommodants. Qu'on en juge par le sort des ménages:

"Il y a quinze ans, poursuit M. l'abbé Belford, il y avait en moyenne 15,000 divorces par année; aujourd'hui la moyenne s'élève à 125,000 par année, avec une forte tendance à monter encore. En 1887, il y avait un divorce par chaque 17 mariages, et en 1920, il y en a un par neuf mariages. A ce taux, en 1946, il y aura un divorce par chaque cinq mariages. Le conférencier offre la province de Québec en contraste, où il n'y a eu, ces dernières années, que 4 divorces par année, et dans une de ces années, un seul.

"Le conférencier donne quelques-uns des futiles prétextes qui permettent aux tribunaux américains d'accorder un divorce. Une femme en a obtenu un parce que son mari avait traité sa soeur de voleuse; une autre, parce que son mari avait refusé de l'amener en automobile. Les tribunaux ont prononcé que le premier cas en était un de "cruauté humaine", et le deuxième, "d'inconduite humaine."

"70 pour cent des enfants délinquants à New-York, selon l'orateur, sont les fruits de divorce ou de mauvais mariages."

A en juger par les résultats, les méthodes de Québec ne sont peut-être pas si mauvaises. Quand même, Québec mérite d'être classé parmi les sauvages d'Afrique. C'est déclaré *ex cathedra* par un grand journal de Winnipeg, rédigé par un homme vraiment progressif, très chaud partisan du système manitobain d'instruction publique, copie du système américain.

Tel arbre, tels fruits. Après avoir copié l'école neutre américaine, il nous fallait avoir le divorce américain. Nous en étions privés, à venir jusqu'à ces derniers temps, mais nous avons progressé; nous l'avons maintenant, et c'est déjà du propre.

Est-ce la cause?

C'est l'irréligion, dit M. l'abbé Belford. Il n'est pas tendre, mais citons toujours:

"Il n'y a qu'une seule cause à cet état de choses, poursuit l'orateur, et c'est l'irréligion. Si Québec respecte encore le mariage, c'est parce qu'il a gardé son esprit de foi. La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse. Quand les jeunes gens, ici, se marient, ils savent ce qu'ils font; aux Etats-Unis, ils ne le savent pas. On se marie là sur les scènes de théâtres, et jusque dans les cages de singes dans les jardins zoologiques. L'autre jour, un ministre protestant est allé marier deux idiots, en aéroplane, dans les airs. Aux Etats-Unis, on se marie en salopettes et on cherche les moyens les plus ridicules.

"D'aucuns s'entendent, avant le mariage, pour ne pas avoir d'enfants et on voit même dans des églises protestantes, se distribuer des pamphlets indiquant tous les moyens pour empêcher la conception. On se marie ni plus ni moins à la façon des animaux, et peu de temps après, on vit en vrais chiens. Il n'y a rien d'étonnant à cela, dit l'orateur; quand on se marie dans des cages de singes, on a la morale des singes. La base du mariage est l'amour, et il n'y a pas d'amour, quand il n'y a pas de respect.

"Le résultat de tout cela, déclare l'abbé Belford, c'est l'immoralité immonde qui existe actuellement aux Etats-Unis et à New-York et qui attirerait le châtiment qu'ont connu Sodome et Gomorrhe, si la colère du Tout-Puissant n'était pas apaisée par les ardentes prières de nos sublimes communautés d'hommes et de femmes."

Ce n'est pas pour rien que le Dr Cody, ci-devant ministre d'Instruction publique d'Ontario, élevait la voix, il y a une couple de semaines, à Winnipeg, et jetait le cri d'alarme contre l'irréligion de notre système scolaire. Cela nous mènera à l'abîme, disait-il, si nous ne pouvons pas concerter nos efforts pour mettre plus d'enseignement religieux dans nos écoles.

Pourtant nous avons des écoles *nationales, modernes* et *pratiques!* Comme aux Etats-Unis!!

On ne se marie pas encore en aéroplane ou dans les cages à singes, mais ça viendra probablement, puisque les mêmes moyens doivent donner les même résultats. Nous sommes à nos débuts. Plus tard, nous nous serons modernisés.

Jolie chose d'être moderne!

Et la suite

"Le conférencier a dénoncé le théâtre corrupteur; à New-York, actuellement, un spectacle d'une repoussante immoralité attire des foules innombrables, malgré des prix fous. Ce spectacle, à cause de costumes riches, est annoncé sous le couvert de l'art. Nos modes indécentes, nos danses immorales, la liberté que prennent nos jeunes gens envers chaque sexe tendent, dit l'orateur, à faire disparaître ce respect qui est dû envers la femme, et que celle-ci contribue à perdre par sa vanité et son désir de jouir."

C'est là qu'on va prendre les leçons de moralité, d'honneur et de fidélité qui préparent aux mariages un si joli succès.

Pour ce qui est du théâtre, ceux qui savent affirment que certains théâtres de Winnipeg ne se laissent pas facilement damer le pion, même par ce que New-York donne de plus rafiné. Le piquant est à la mode dans les deux endroits. Quoi d'étonnant que pareilles choses se passent en pareils endroits, quand on voit, chaque jour, d'honnêtes filles se promener sur la rue affublées de costumes que des courtisanes n'eussent pas portés publiquement, il y a quelques années.

Mais la modestie s'échappe par les échancrures! Nous sommes en progrès, il n'y a pas à le nier.

Journée de 8 heures

On a cru que c'était une panacée pour guérir tous les maux, on commence à déchanter, dans le monde ouvrier.

Le gouvernement de la Suède, sous la poussée des forces qui ont fait pression partout, a voté, l'an dernier, une loi rendant partout obligatoire la journée de huit heures.

Cela devait contenter les ouvriers et augmenter la production, car il n'y a rien comme un homme content pour travailler avec ardeur.

Mais les faits ont une logique implacable; la production n'a fait que diminuer: c'était l'inévitable. Les industries menacent ruine, avec la conclusion que les ouvriers seront sur le chemin.

Tout étonnant que le fait puisse paraître, c'est le chef du parti libéral-socialiste qui, en chambre, a proposé la loi de huit heures.

L'expérience faite par les autres coûte moins cher que celle qu'on fait soi-même; il y a peut-être ici matière à réflexion.

C'est comme le régime de la démocratie en Russie. Plus de gouvernement constitué, plus de nobles, plus de bourgeois, plus de religion. Un Comité de citoyens pour gouverner, régler toutes les difficultés et rendre les travailleurs heureux. Conclusion, les Comités de Citoyens sont devenus des autocrates sanguinaires, et le reste du peuple des esclaves. Il n'a pas fallu six mois de ce régime pour faire un enfer de la Russie.

De la coupe aux lèvres il y a parfois loin, et le vin délicieux qu'on promettait aux naïfs s'est vite changé en un poison mortel.

Neutralité scolaire

L'esprit de progrès — celui de notre monde d'Amérique, — est fécond en sottise. Il a cru en l'école neutre, en une école qui n'offenserait aucune croyance. Pour compléter la pensée, il faudrait ajouter aucune incroyance.

Ce mot de "neutralité" dans l'enseignement ouvre un horizon vertigineusement vaste. Qu'on s'y arrête un moment. La pensée humaine, depuis six mille ans qu'elle existe et se renouvelle, est saturée de pensée religieuse, vraie ou fausse. Toutes les façons de sentir de notre pauvre humanité en sont imprégnées. Ce sentiment religieux, vrai ou faux, a passé dans la langue et laissé son empreinte dans toutes les littératures. Retournez-vous en tout sens dans le champ des connaissances humaines et vous l'y verrez surgir. Il a tout touché, tout marqué.

Ceci peut sembler exagéré. Non. C'est si vrai que la neutralité dans l'enseignement en devient impossible. Tenez. Qui a créé le monde? Voilà un point d'interrogation que posera le petit catéchisme, l'étude de la bible, l'étude de la géologie, l'étude des origines de l'homme, du monde, etc. Est-il programme scolaire qui puisse donner à cette question, — choisie entre bien d'autres aussi lourdes de sens et de conséquences, — une réponse qui ne heurtera pas une croyance? Le catholique n'acceptera rien hors l'enseignement de l'Eglise; un second affirmera l'éternité du monde; un troisième tiendra pour une thèse toute autre, et ainsi de suite.

Et l'on veut que tout ce monde aux croyances si diverses et si opposées suive le même programme scolaire et un programme qui traitera, sans heurter les idées de qui que ce soit, des problèmes qui tiennent le plus au coeur de l'être humain et sur lesquels la pensée d'une partie de l'humanité est aux antipodes de celle d'une autre partie. Jamais. Autant essayer d'éteindre un incendie en l'inondant de pétrole.

Qui le sait?

The Christian Guardian, numéro du 27 octobre, publie un assez long article sur le coût de l'éducation dans les écoles publiques et séparées d'Ontario. Des chiffres alignés il résulte que l'instruction d'un enfant protestant coûte plus que celle d'un enfant catholique. Dans les villes c'est réciproquement $34.08 et $21.87; dans les municipalités: $22.89 et $14.54; dans les campagnes: $22.94 et $19.25. Voilà pour Ontario. Nous arriverions à des chiffres non moins surprenants pour Québec et partout où se trouvent opposés enseignement catholique et enseignement protestant.

Mais qu'est-ce à dire?

Rien de nouveau, mais quelque chose de vieux, de si vieux que nous n'y pensons plus tant nous nous sommes familiarisés avec ce phénomène. Ce rien de nouveau et ce quelque chose de si vieux, c'est l'enseignement donné par les religieux et les religieuses.

L'enseignement religieux coûte moins que l'enseignement laïque. Et pourquoi? Parce que le religieux, détaché des choses de notre monde, sans souci de famille, libéré du terre à terre de l'existence quotidienne, ne commercialise pas son noble métier. Il poursuit un idéal et rien autre. Pourvu qu'il instruise la jeunesse, dût-il vivre chichement, de sacrifices incessamment renouvelés, arriver sans le sou au soir de la vie, il est satisfait. Sa vie s'use en un long et obscur dévouement. Nous l'oublions. Ne regardant qu'au résultat de cet incessant labeur, notre oeil ne va point au coeur de l'oeuvre et ne se rend point compte qu'elle a été édifiée petit à petit par une succession de sacrifices confinant à l'héroïsme.

Avez-vous lu l'histoire d'un collège de la province de Québec? Lisez-en une: cela suffira, car tous ces collèges sont nés d'une même pensée d'héroïsme et de sacrifice pour l'enfance. Rien de poignant comme la naissance et la croissance d'un de ces collèges qui font la gloire de notre enseignement classique. Ils sont nés dans la pénurie, dans la misère; ils n'ont eu d'autre capital au départ que le courage d'un prêtre, que son indomptable esprit de sacrifice. Son coeur, son cerveau, sa volonté ont tout fait.

J'en sais un qui donna un demi-siècle à son collège: il en avait été le fondateur, l'architecte, l'entrepreneur, le professeur de chant et de musique, le peintre et que sais-je encore. Tout cela modestement, par un sacrifice de toutes les heures, sans une plainte. J'ai vu dans ce même collège des professeurs dont la science eût commandé des émoluments très élevés dans n'importe quelle Université, se consacrer à l'enseignement contre la maigre rétribution de cent piastres l'an et leur pension. Et j'en sais de ces professeurs qui trouvaient le moyen de distraire un peu de cette pauvreté pour aider des élèves pauvres. Mais combien l'ignorent! Rien de moins tapageur que le sacrifice et le dévouement; rien qui recherche moins la publicité, l'approbation du public.

Nous avons des couvents, des collèges, des hôpitaux, des universités. Eh! bien! dans tout cela qu'a été la part du laïque? Quels sont les couvents, les collèges, les hôpitaux, les universités nés de ses sacrifices, de ses dons? A venir jusqu'à septembre dernier combien savaient que le Séminaire de Québec, avait, depuis sa fondation, donné à l'Université Laval, pour combler ses déficits annuels ou aider à son expansion, la somme de sept millions de piastres? Combien Saint-Sulpice n'a-t-il pas donné à l'Université de Montréal? Et croit-on que le collège de Saint-Boniface soit une mine d'or pour les Jésuites? S'imagine-t-on que celui de Gravelbourg en sera une pour les Oblats? Non, non. Qu'on se détrompe. Ce sont des oeuvres engendrées par le sacrifice et qui ne vivront que du sacrifice. Des laïques ne les auraient pas tentées; seuls des religieux, forts du dédain des contingences humaines et puissants de toute l'énergie du dévouement qui attend sa récompense de Dieu, osent et oseront toujours entreprendre ces tâches. C'est à cette hardiesse dans le sacrifice, c'est à cette force d'immolation pour l'éducation de l'enfance que nous devons toute notre merveilleuse armature d'enseignement à tous les degrés.

Le Dr Spence, secrétaire de la Dominion Alliance, à Toronto, est d'avis que le vote donné dans quatre des provinces canadiennes, lundi dernier, achève de consacrer l'opinion que le Canada est mûr pour la Prohibition absolue, et qu'il est temps d'en appeler au gouvernement fédéral pour lui demander d'édicter une législation en ce sens.

BALLADE DU SOUVENIR

Le jour des morts est là qui réconforte
Votre langueur, ô regrets indistincts.
Douleur usée et plus qu'à moitié morte,
Deuils chancelants par les termes atteints.
C'est votre fête, ô morts déjà lointains,
Dont aujourd'hui le chagrin se rappelle.
Mon coeur s'émeut d'une pitié nouvelle,
Sur vos tombeaux, parents trop peu chéris!
Dormez en paix sous les fleurs d'Immortelle!
— Sois douce, ô Mort, à ceux que tu m'as pris!

Voici le jour où reparait l'escorte
Des souvenirs, chaque an plus incertains,
O vieux amis dont la tendresse forte
A consolé mes désespoirs hautains,
O vieux amis, mes frères en instincts,
La mort, frôlant notre amitié trop belle,
En éteignit la divine étincelle,
Et pas assez je n'en connus le prix.
Dormez, amis, dans la Paix éternelle...
— Sois douce, ô Mort, à ceux que tu m'as pris!

Et toi, mon coeur, ô mort qu'en moi je porte,
Coeur qu'a brûlé le poison des destins,
Coeur sur lequel j'ai refermé la porte
Des soirs d'amour et des heureux matins,
Subis le sort de tous flambeaux éteints.
Voici ta fête, ô pauvre coeur fidèle!
Voici la fête, ô toi qui mourus d'Elle!
Coeur oublié dont les pleurs sont taris,
Dors en la nuit féconde et maternelle!
— Sois douce, ô mort, à ceux que tu m'as pris!

ENVOI

Reine des Temps, ô Mort, seule immortelle
Et par qui sont tous les tourments guéris,
Nos trépassés ont froid sous les jours gris,
En leurs linceuls troués comme dentelle!
—Sois douce, ô Mort, à ceux que tu m'as pris!

Gaston DUMESTRE.

ignation pieuse dans la pauvreté

C'était une nuit d'hiver. Le vent soufflait au dehors, et la neige blanchissait les toits.

Sous un de ces toits, dans une chambre étroite, étaient assises, travaillant de leurs mains, une femme à cheveux blancs et une jeune fille.

Et de temps en temps la vieille femme réchauffait à un petit brasier ses mains pâles. Une lampe d'argile éclairait cette pauvre demeure, et un rayon de la lampe venait expirer sur une image de la Vierge suspendue au mur.

Et la jeune fille, levant les yeux, regarda en silence, pendant quelques moments, la femme à cheveux blancs; puis elle lui dit: Ma mère, vous n'avez pas été toujours dans ce dénûment.

Et il y avait dans sa voix une douceur et une tendresse inexprimables.

Et la femme à cheveux blancs répondit: Ma fille, Dieu est le Maitre; ce qu'il fait est bien fait.

Ayant dit ces mots, elle se tut un peu de temps; ensuite, elle reprit:

Quand je perdis votre père, ce fut une douleur que je crus sans consolation; cependant vous me restez; mais je ne sentais qu'une chose alors.

Depuis j'ai pensé que s'il vivait et qu'il nous vit en cette détresse, son âme se briserait; et j'ai reconnu que Dieu avait été bon envers lui.

La jeune fille ne répondit rien, mais elle baissa la tête, et quelques larmes, qu'elle s'efforçait de cacher, tombèrent sur la toile qu'elle tenait entre ses mains.

La mère ajouta: Dieu, qui a été bon envers lui, a été bon aussi envers nous. De quoi avons-nous manqué, tandis que tant d'autres manque de tout?

Il est vrai qu'il a fallu nous habituer à peu, et, ce peu, le gagner par notre travail; mais ce peu ne suffit-il pas? Et tous n'ont-ils pas été dès le commencement condamnés à vivre de leur travail.

Dieu, dans sa bonté, nous a donné le pain de chaque jour; et combien ne l'ont pas? Un abri, et combien ne savent où se retirer?

Il vous a, ma fille, donnée à moi; de quoi me plaindrais-je?

A ces dernières paroles, la jeune fille, dit-elle, le bonheur n'est pas de posséder beaucoup mais d'espérer et d'aimer beaucoup.

Notre espérance n'est pas ici-bas ni notre amour non plus, ou s'il y est, ce n'est qu'en passant.

Après Dieu, vous m'etes tout en ce monde; mais ce monde s'évanouit comme un songe, et c'est pourquoi mon amour s'élève avec vous vers un autre monde.....

Un jour que je priais avec plus d'ardeur la Vierge Marie, elle m'apparut pendant mon sommeil, et il me semblait qu'avec un sourire céleste elle me présentait un petit enfant.

Et je pris l'enfant qu'elle me présentait, et lorsque je le tins dans mes bras, la Vierge-Mère posa sur sa tête une couronne de roses blanches.

Peu de mois après vous naquites, et la douce vision était toujours devant mes yeux.

Ce disant, la femme aux cheveux blancs tressaillit, et serra sur son coeur la jeune fille.

A quelque temps de là une âme sainte vit deux formes lumineuses monter vers le ciel, et une troupe d'anges les accompagnait, et l'air retentissait de leurs chants d'allégresses.



LE BONHEUR CONJUGAL

On entend dire à tout instant: "Pourquoi la mort, la cruelle, sépare-t-elle ceux qui s'aiment si tendrement tandis qu'il y en a tant qui soupirent après la séparation et qui demandent le divorce à grand cris?" Insondables dessins de Dieu, qui sait mieux que nous ce qui est bon pour nos âmes.

Mais pourquoi, de nos jours, tant de ménages dont le foyer est un véritable enfer? Pourquoi un si grand nombre de femmes fidèles, qui attendent avec une peine voisine du désespoir, des maris qui oublient de revenir?

Le désir de jouir ou une course immodérée vers les plaisirs mondains est une des plus fréquentes raisons de désunion. Monsieur ne peut pas veiller un seul soir à la maison; c'est trop calme, trop banal. Et la jeune mariée de quelques mois suit l'exemple donné et baille, si elle est tranquille une minute. Alors pour ce besoin de mouvement, de plaisir, on déserte le foyer. Le jeune couple va veiller ensemble, mais là on se sépare. Monsieur ira converser avec la sympathique Madame Une Telle, tandis que la jeune femme recevra les compliments flatteurs d'un ancien admirateur.

Il n'y a pas de mal. — Non. Mais qui s'approche trop du feu s'y brûle, et toujours dans ces réunions on y perd un petit lambeau de son coeur.

L'aspiration de toute jeune femme qui a du coeur est de conserver l'affection de son mari, car "Il n'y a rien de meilleur, dans la vie, que de s'aimer sincèrement", et il faut pour cela rendre le "home" attrayant et surtout y rester un peu.

Pour les ménages qui comptent plusieurs années d'existence et qui menacent à chaque instant de sombrer, il faut que la femme éloigne du foyer les heures troublées et y installe la paix. Que de concessions, que d'incessants égard qui attirent l'affection malgré la décadence des ans! L'union des ménages ne se trouve pas là où il n'y a pas cette amitié conjugale qui prend la place du premier amour.

Lacordaire dit si bien: "L'amour conjugal, le plus fort de tous pendant qu'il subsiste, a cependant une infirmité qui naît de son ardeur même. Les sens n'y sont point étrangers. C'est la beauté du corps qui en est le principal aliment, et cette beauté, courte et fragile, n'est pas même assurée de garder, tant qu'elle dure, l'empire sur le coeur qu'elle a subjugué."

Et il ajoute encore: "La jeunesse, qui est un élément nécessaire de la beauté sensible, se hâte vers sa fin, et c'est vainement que l'art lutte contre une décadence inexorable. L'époux veut se faire illusion; il se la fait quelque temps. Mais il vient une heure où elle n'est plus possible, et l'amour qui tenait à ce fil délicat des traits et des couleurs, s'évanouit peu à peu en recherchant encore ce qu'il aimait hier."

Il est inutile de s'attendre à toujours être adorée et choyée comme au premier jour. La galanterie du jeune mari serait ridicule chez un homme de cinquante ans; elle doit se changer en une affectueuse déférence.

La guerre, ce fléau qui vient à peine de se terminer pour nous, a contribué sa large part pour désunir un grand nombre de familles et briser bien des coeurs. Nombreuses sont les femmes qui endurent le martyr de l'abandon. J'en rencontre souvent une dont la tristesse fait mal au coeur. Jeune encore, **belle et bonne,** *on se demande quelle folie a passé dans ce cerveau d'homme. Fidèle à ses devoirs, la malheureuse se venge du mari ingrat en prenant un soin plus minutieux de ses enfants, ne s'accordant aucune distraction afin de mieux les outiller pour la vie et de leur donner tous les avantages d'une éducation soignée. Sa plus grande peine est de voir les efforts que son mari fait pour obtenir le divorce.*

Triste état d'esprit de cet homme qui sait fort bien que le mariage est une union indissoluble que la mort seule peut rompre et que personne au monde a le pouvoir de libérer des serments jurés aux pieds des autels.

GERTRUDE.

Evangile

XXIVe dimanche après la Pentecôte

(S. Matth., XIII, 21-30)

En ce temps-là, Jésus proposa au peuple qui le suivait en foule une parabole, en disant: Le royaume du ciel est semblable à un homme qui avait semé du bon grain dans son champ; mais pendant que tout le monde était endormi, son ennemi vint, sema de l'ivraie parmi le froment, et se retira. Quand l'herbe fut poussée et montée en épis, l'ivraie parut aussi. Alors les serviteurs du père de famille vinrent lui dire: Seigneur, n'avez-vous pas semé du bon grain dans votre champ? d'où vient donc qu'il y a de l'ivraie? Il leur répondit: C'est mon ennemi qui l'a semée. Ses serviteurs lui dirent: Voulez-vous que nous allions l'arracher? Non, leur répondit-il, de peur qu'en arrachant l'ivraie vous n'arrachiez en même temps le bon grain. Laissez croitre l'un et l'autre jusqu'au temps de la moisson, et alors je dirai au moissonneur: Arrachez d'abord l'ivraie, et liez-la en bottes pour la brûler; mais renfermez le froment dans mon grenier.

CONCOURS D'HISTOIRE

CONDITIONS DU SIXIEME CONCOURS

1.—Les compositions devront être rendues pour le 1er du mois de novembre afin que l'on puisse les corriger et faire le choix des quatre meilleures, qui seront ensuite publiées dans la presse française.

2.—Pourront prendre part aux concours: 1o. Les enfants au-dessus de 14 ans qui fréquentent les écoles; 2o. Les enfants de 10 à 14 ans.

3o.—Les compositions ne devront pas contenir moins de 300 mots pour la première catégorie, et pas moins de 200 pour la deuxième.

4.—Des prix seront donnés pour les deux meilleures compositions de chaque catégorie.

5.—Pour ne pas surcharger le Comité des Juges du Concours, chaque localité ne devra envoyer que ses quatre meilleures compositions, excepté les écoles des villes et les couvents, qui pourront en envoyer huit.

6.—Le sujet du concours d'octobre sera le Sieur de LaVérendrye: sa vie, son oeuvre au Canada; leçons à tirer.

7.—Les points seront donnés comme suit: 1o. 50 points pour les connaissances historiques; 2o. 30 points pour la forme; 3o 20 points pour l'orthographe.

8.—Chaque concurrent est prié d'écrire son nom, son âge et l'école fréquentée sur un feuillet qui pourra être détaché pour la correction des compositions.

10. Toutes les compositions devront êtres adressées

10. Toutes les compositions devront être adressées à

LA LIGUE DES DEMOISELLES CATHOLIQUES
DE LANGUE FRANCAISE,
CASIER POSTAL 44,
SAINT-BONIFACE, MAN.

Les prix sont donnés par la Librairie Kéroack, Limitée, rue Main, Winnipeg.

MARIAGE

Mardi, le 26 octobre dernier, Mlle Maria Joyal, de Saint-Boniface, unissait sa destinée à M. Félix St-Pierre, de Winnipeg.

Le mariage eut lieu à la cathédrale de Saint-Boniface, et bon nombre de parents et d'amis y assistaient. M. l'abbé S. Caron officiait.

La mariée entra au bras de son frère, M. J.-A. Joyal, pendant que l'orgue, sous la touche habile de M. Georges Dorval, jouait une marche nuptiale.

Le diner des noces, des plus copieux, fut servi chez M. J.-A. Joyal, qui remplaçait son défunt et toujours regretté père, M. Jean-Baptiste Joyal.

Parmi les invités on remarquait: M. l'abbé Caron, vicaire à la Cathédrale, et le R. P. Normandin, O.M.I., qui avaient bien voulu nous honorer de leur présence.

A cinq heures, les mêmes invités accompagnèrent les jeunes époux chez un autre frère de la mariée, M. Gédéon Joyal, à sa résidence, où un délicieux goûter leur fut offert. Puis l'on revint chez M. J.-A. Joyal, où l'on passa la veillée en compagnie de nouveaux invités, parents et amis, et où on servit une délicieuse collation.

Une gaieté parfaite et un entrain sans égal firent le mot d'ordre de cette journée, qui fut agrémentée de jolis morceaux de chant et de musique.

Tous nos meilleurs souhaits accompagnent les nouveaux époux.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS



La nécessité d'un bon taureau reproducteur

En ces jours de progrès agricole, tous les cultivateurs savent que les animaux améliorés rapportent plus que les animaux communs, encore si nombreux; ils savent que les chevaux sains, de bonne conformation et de bonne taille, font plus de travail et se vendent plus cher que leurs confrères de pauvre qualité; que les animaux de boucherie compacts à dos, à reins et à cuisses bien viandus se vendent mieux que leurs cousins efflanqués, hauts sur pattes; que les vaches laitières d'une race reconnue produisent le lait et le beurre plus économiquement que les bêtes sans race, trouvées dans quelques-uns de nos troupeaux; et que dans nos races améliorées de porcs nous avons les animaux qui conviennent le mieux à l'une de nos industries fondamentales, la production du bacon. Enfin, nous savons tous que le moyen le meilleur marché, le plus pratique et le plus sûr d'améliorer nos troupeaux, est d'y infuser du bon sang au moyen de bons reproducteurs. Devant ces faits il est à peine nécessaire d'insister sur l'importance d'un reproducteur de race.

Malheureusement, quoique nous sachions tous ces choses, beaucoup d'entre nous ont négligé de mettre leurs connaissances en pratique, si bien que l'on trouve dans nos troupeaux beaucoup plus de pauvres animaux ou de pauvres reproducteurs qu'il ne devrait y en avoir, pour notre bien et pour le bien de l'industrie en général. Or, mettre en péril l'industrie de l'élevage par cette négligence, c'est mettre en danger notre prospérité agricole, sinon notre prospérité nationale, car l'élevage, la fertilité du sol et la prospérité vont de pair. Voici le moyen de se débarrasser de ces animaux de pauvre qualité maintenant que tout se vend si cher; jamais pareille occasion ne se représentera. Nous passons par une période de reconstruction. Faisons-la aussi complète que possible. Réorganisons nos systèmes conformément à ce que nous savons de la science de l'élevage, et mettons à la tête de nos troupeaux les meilleurs géniteurs de race.

On nous demandera peut-être en quoi ces géniteurs rapportent plus? Parce que, ayant été depuis longtemps sélectionnés en vue de certaines qualités désirées, ils peuvent transmettre une bonne part de ces qualités à leur progéniture. Ces qualités varient suivant la catégorie de l'animal, le poids et la force chez les chevaux de trait, la rapidité et la légèreté chez les chevaux légers, l'uniformité en grosseur, la qualité et la précocité chez les animaux de boucherie et la production plus forte des différents produits. Ces produits étant meilleurs et en plus grande quantité, valent de plus hauts prix et rapportent plus.

Par contre, les reproducteurs communs, chez lesquels ces qualités n'ont pas été fixées par des années de sélection soutenue, ne peuvent les passer à leur progéniture. Il est donc inutile d'en attendre un accroissement de production et de rendement. En d'autres termes, nous avons un pas en arrière au lieu d'un progrès.

Il ne manque pas d'exemples d'améliorations provoquées par l'emploi de bons géniteurs. La production annuelle laitière de vaches issues de mères ordinaires et saillies par des taureaux de race de haute qualité a été augmentée de 60 pour cent, et la production de gras de 50 pour cent. Dans la deuxième génération, la production du lait s'était accrue jusqu'à 130 pour cent et celle de gras de 100 pour cent. C'est un fait notable que l'augmentation du lait et du gras n'avance pas dans la même proportion, le pourcentage de gras baisse graduellement.

Dans un essai sur les moutons, l'emploi d'un géniteur de race sur un troupeau métis a fait augmenter la production de laine de 5 à 8½ livres par tête au premier croisement. L'amélioration de conformation a ajouté 5 cents par 100 livres à la valeur des agneaux qui portaient 50 pour cent de poids de plus que les agneaux issus de géniteurs communs. Il y aurait beaucoup d'autres cas de ce genre à citer.

Dans la sélection de cet animal si important, le géniteur de race, ne mettons pas toute notre confiance dans les papiers établissant la généalogie. Bien des animaux de race ne valent pas mieux que des animaux communs, et c'est là un des points faibles de notre enregistrement. Dans l'élevage le mauvais reproducteur de race est un fléau presque aussi grand, sinon tout aussi grand, que l'animal commun.

La généalogie est importante en ce qu'elle montre ce que l'animal peut être par l'hérédité naturelle, mais elle ne montre pas ce qu'il est en tant qu'individu, et l'individualité est le premier point chez un reproducteur. La généalogie offre une importance spéciale chez les reproducteurs laitiers, dont la production a été enregistrée, mais là encore ne nous laissons pas séduire par la belle production d'un ou de deux ancêtres éloignés, dont la bonne influence peut avoir été entièrement noyée par l'introduction d'une ou deux lignes de sang inférieur. Rappelons-nous que l'apport efficace de chaque ancêtre dans la première génération est de 25 pour cent du total, tandis que celle de chaque ancêtre à la quatrième génération n'est que de 0.39 pour cent du total. Si nous considérons les relevés de la mère et de la grand'mère, nous avons l'essence de la généalogie du taureau laitier. S'il a de bons ancêtres encore plus éloignés, tant mieux.

Enfin, pour que le géniteur de race devienne tout ce que promettent son individualité et son héritage naturels, donnez-lui l'attention. Nombre de bons animaux ont perdu leurs qualités parce qu'ils étaient insuffisamment ou mal nourris, spécialement pendant la première ou deuxième année de leur vie, mais l'alimentation de l'animal adulte est également importante.

Geo.-W. MUIR,
Eleveur.

COURS DU GRAIN

Cours fourni par le Comptoir Agricole

LUNDI, LE 1 NOVEMBRE

BLE	
No 1 Nord, déchargé	$2.31
No 2 Nord, déchargé	$2.30¾
No 3 Nord, spécial	$2.25¼
Track, Manitoba	$2.29¾
Screenings	$5.00
AVOINE	
2 C. W.	$ .68⅞
3 C. W.	$ .62⅞
Fourrage No 1, Extra	$ .65⅝
Fourrage No 1	$ .60⅝
Fourrage No 2	$ .57⅜
Track	$ .65⅜
ORGE	
No 3 C. W.	$1.16¼
No 4 C. W.	$1.11½
Rejeté	$ .84⅞
Fourrage	$ .84⅞
LIN	
No 1 C. W., déchargé	$2.80¾
No 2 C. W.	$2.76¾
No 3 C. W.	$2.40¾
Rejeté	$2.30¾
Track	$2.80¾
SEIGLE	
2 C. W.	$1.79

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

BETAIL

LUNDI, LE 1er NOVEMBRE

"Feeders"—	
Excellent	$9.00—$10.00
Bons	$7.00—$8.75
Moyens	$5.50—$6.50
Ordinaires	$5.00—$5.25
"Stockers"—"Taures"—	
De choix	$5.25—$5.75
Bons	$4.50—$5.00
Feeders"—	
De choix	$7.50—$8.50
Bons	$5.00—$7.00
"Stockers", "Steers"—	
De choix	$5.75—$6.25
Bons	$5.00—$5.50
"Oxen"—	
Bons	$6.50—$7.00
Moyens	$5.00—$6.00
Ordinaires	$3.50—$4.50
"Bulls".—	
Bons	$5.00—$5.50
Ordinaires	$4.00—$4.50
Taures: De boucherie.—	
Excellents	$7.00—$8.00
Bons	$5.50—$6.75
Veaux.—	
De choix	$8.50—$9.50
Bons	$7.00—$8.00
Ordinaires	$5.00—$6.00
Cochons.—	
Choix	$18.00—$18.00
Lourds	$15.00—$15.00
Légers	$15.00—$17.00
Truies	$11.00—$11.00
"Stags"	$10.00—$10.00
Vaches de boucherie.—	
De choix	$6.50—$7.50
Bonnes	$5.25—$6.25
Moyennes	$4.50—$5.00
Ordinaires	$3.00—$4.00
Moutons.—	
Bons moutons	$5.00—$5.75
Ordinaires	$4.00—$4.50
Agneaux	$8.00—$10.00
Ordinaires	$6.00—$7.00

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs.—	
Frais pondus à l'expéditeur de campagne. Pertes déduites	$ .52
Beurre.—	
Crêmerie. Aux détailleurs	$ .59—$ .63
De ferme. Aux cultivateurs	$ .43
Farine.—	
Lake of the Woods	
Sac de 98 livres	$6.37½
2 sacs de 49 livres	$6.40
4 sacs de 24 livres	$6.45
Western Canada—Purity	
Sac de 98 livres	$6.37½
2 sacs de 49 livres	$6.40
4 sacs de 24 livres	$6.45
Ogilvie—Royal Household	
Sac de 98 livres	$6.37½
2 sacs de 49 livres	$6.40
4 sacs de 24 livres	$6.45
Maple Leaf—King's Quality	
Sac de 98 livres	$6.37½
2 sacs de 49 livres	$6.40
4 sacs de 24 livres	$6.45
Légumes	
Patates. Le minot	$1.75
Betteraves. La livre	.02
Navets. La livre	.02
Carottes. La livre	.02
Oignons verts. La douzaine	.25
Oignons. Le cent	3.50
Alimentation	
Son. La tonne	$45.00
Gru. La tonne	$50.00
Foin—	
No 1 Timothy	$28.00
No 2 Timothy	$26.00
No 1 Red Top	$24.00
No 2 Red Top	$22.00
No 1 Upland	$20.00
No 2 Upland	$18.00
No 1 Midland	$20.00
No 2 Midland	$18.00
Gruau.—	
Le sac de 98 livres	$4.20—$4.3[illegible]

Ordonnance pratique contre l'aigreur et l'acidité d'estomac

Les neuf dixièmes des maux d'estomac sont aujourd'hui causés par un excès d'acidité. Au début l'estomac n'est pas malade mais si on permet à cette acidité de demeurer, il est fort probable que cet acide rongera les parois de l'estomac et causera de la gastrite et des ulcères d'estomac. Il se pourra même que le malade ait à subir une opération afin de prolonger sa vie. C'est pourquoi un estomac acide offre des dangers et devrait être l'objet de soins sérieux. L'excès d'acide ou l'hyperacidité de l'estomac peuvent facilement être neutralisés avec du bisurate de magnésie pris en doses d'une cuillerée à thé dans un verre d'eau chaude après chaque repas. On peut sans aucune crainte en prendre plus si on le juge nécessaire. Soyez sûr de demander à votre pharmacien le bisurate de magnésie pur préparé spécialement dans ce but.

On Ne Peut Cacher l'Obésité

L'obésité est une infortune que l'on ne peut cacher ni à soi-même, ni à ceux qui nous entourent. Lorsqu'on est trop maigre la couturière ou le tailleur peuvent remplir les vides, mais les personnes trop grasses portent un fardeau qu'elles ne peuvent dissimuler. Il existe un moyen certain de réduire votre poids, sûrement et rapidement. La prescription inoffensive Marmola qui change les tissus graisseux et les aliments produisant la graisse en chair ferme et en énergie, donne la santé, facilite la digestion, elle vous permet de vivre à votre goût et elle laisse la peau claire et douce. Cette fameuse prescription est maintenant condensée, sous forme de pastilles. Chaque pastille contient la dose exacte des mêmes ingrédients inoffensifs qui ont permis à la prescription primitive de réduire l'excès de graisse du corps au taux de deux, trois ou quatre livres par semaine sans le moindre mauvais effet. Il suffit de prendre une pastille après chaque repas et au coucher jusqu'à ce que l'on ait atteint le poids normal et que la santé soit complètement rétablie. Demandez à votre pharmacien les Pastilles de la Prescription Marmola ou écrivez à The Marmola Co., 88, Garfield Bldg., Détroit, Mich., et pour $1.00, vous recevrez une boîte pleine, suffisante pour vous mettre sur la bonne voie pour devenir svelte et heureux.

En Province

LA BROQUERIE

Le vote, au sujet du referendum, s'est donné comme suit: 36 contre l'importation des liqueurs dans la province, et 78 pour. Le système des prescriptions et des dispensaires n'est pas populaire à La Broquerie.

* * *

L'école Joffre est encore fermée, faute d'instituteur ou d'institutrice. Avis aux intéressés. Prière de s'adresser à M. J.-O. Beaupré, secrétaire de la susdite commission scolaire.

* * *

Toutes nos autres écoles sont ouvertes et fonctionnent sous la direction de personnes qualifiées. Nos chers enfants ont l'avantage d'apprendre la lecture, l'écriture, le calcul, etc. L'anglais et le français y marchent de front. Les contribuables font de grands sacrifices pour maintenir leurs écoles sur un pied qui leur fait honneur.

Envoyons nos enfants régulièrement aux écoles, suivons-les autant que possible dans leurs petites études. Encourageons-les, au besoin. Enseignons-leur bien le respect et l'obéissance aux autorités scolaires, et nous serons surpris de leurs succès.

Toutes les personnes qui ont du foin à vendre feraient bien de se montrer prudentes, de ne pas expédier leur foin avant d'en recevoir l'offre et d'en connaître le prix, d'éviter de presser ou de faire presser leur foin en des temps pluvieux, car autrement on s'expose à perdre les fruits d'un long travail, et à souffrir des pertes considérables.

Il a été expédié, depuis le milieu du mois d'août, de La Broquerie à Winnipeg, au-delà de 70 chars de foin de bonne qualité, à des prix variant entre $19 et $30 la tonne.

Actuellement, tous les jours, 125 à 150 bidons de lait partent pour Winnipeg. Des chars d'animaux, toutes les semaines, s'en vont dans la même direction.

Il ne faut pas être surpris du progrès qui s'est opéré à La Broquerie depuis deux ans.

M. Beaupré, gérant de la Banque d'Hochelaga à La Broquerie, se dit enchanté de l'encouragement donné par les nôtres à notre banque française, si prospère grâce à la sage administration des hommes d'affaires qui sont à sa tête.

M. l'abbé A. Giroux, curé, se réjouit de la prospérité qui règne dans sa paroisse, et surtout de l'augmentation de la population catholique et française. Cette prospérité, basée sur les ressources naturelles et le talent de nos chers habitants, est de nature à nous amener des colons d'un peu partout. Et tous sont fiers d'y avoir planté leurs tentes. Outre M. le Curé Giroux, M. J.-O. Beaupré et votre humble serviteur, il y a aussi à La Broquerie un citoyen qui s'occupe spécialement de placer les colons, je veux dire M. Hector Bédard, autrefois de St-Pierre, qui en deux ans a acheté deux quarts bien bâtis, avec puits artésiens, à des prix et conditions très raisonnables. M. Bédard a une auto à sa disposition pour charroyer les colons, et il est toujours prêt à les renseigner au besoin.

Qu'on se hâte de visiter la place alors qu'il y a encore des terres à vendre, près des communications, et à prix et termes qui conviennent à toutes les bourses. Avant que la neige tombe et couvre le sol, je conseille aux colons qui désirent s'établir sur des terres avantageuses de le faire le plus tôt possible.

Amédée CLEROUX.

* * *

Terre à culture mixte à vendre. 100 à 120 acres de foin par année. Près de l'église, de la gare, de la crèmerie, etc. Quant au prix et aux conditions de paiement, bien vouloir s'adresser à Amédée Cléroux, La Broquerie, Man. La Broquerie est à 42 milles sud-est de Winnipeg sur la ligne C. N. R. Le train quitte Winnipeg pour La Broquerie à 6 heures du soir.

LAURIER

Vendredi dernier il y eut, à notre école du village, la distribution des prix aux gagnants à l'exposition du Cercle Agricole Juvénile (*Boys and Girls' Clubs*). Il y eut programme de chants et des récitations, et quelques mots d'encouragement par M. l'Inspecteur Stevenson, et aussi un rapport donné sur les progrès du Cercle par le bien dévoué gérant et secrétaire, notre curé, M. l'abbé Edward Barton.

La somme totale des prix donnés pour les différents concours: élevage, industrie laitière, aviculture, culture des céréales, art culinaire, couture, jardinage, menuiserie, travail de classe, etc., est., est de $250.00. Les plus hauts gagnants étaient: Irène Kabel, Inga Harrison, Edna Harrison, Marie Duruisseau, Bena Kabel, Dollard Jeannotte, Edouardina Berthelette, Rose Pitre, Bertha Lamb, Aimée Saquet, Eléonore Robert, Rita Park, etc.

Dans chacun des districts scolaires qui font partie de notre Cercle, ceux qui se sont distingués sont: de Laurier: Irène Kabel, Inga Harrison, Edna Harrison et Edouardina Barthelette; de Fosbery: Marie Duruisseau, Bena Kabel et Dollard Jeannotte; de Woodbend: Bertha Lamb; de Champlain: Aimée Saquet, Germaine Lapointe et Marie-Louise Letain; de Pennarun: Eléonore Robert, Marie-Jeanne Huitric et Rita Robert.

En passant, notons que les participants dans ces concours ne sont pas tous des enfants. Plusieurs sont âgés de 16 à 19 ans et travaillent avec leurs parents.

De ceux qui ont gagné des prix, 54 ont déposé leur argent à la Banque par l'entremise du Cercle. Les membres sont ainsi encouragés à faire des épargnes.

Notre Cercle, encore une fois, suggère aux autres *Boys and Girls' Clubs* de s'appeler en français: Cercle Agricole Juvénile, au lieu de Club des Garçons et des Filles, qui ne dit rien du but et de l'activité de ces sociétés qui sont d'encourager les enfants à rester sur les fermes et d'augmenter la quantité et d'améliorer la qualité de produits.

* * *

M. Berthelette vient de s'établir parmi nous sur une de nos bonnes terres, à un mille du village. Il y a encore de bonnes terres. De gros fermiers de langue anglaise du sud de la province en ont acquis plusieurs cette année. Il est regrettable pour nous que ce n'ait pas été des Canadiens-français. Nous avons un bon district. Venez-y vite.

* * *

Baptêmes

Le 16 octobre. — Marie-Louise-Malvina, fille de Alfred Tétreault et de Eva Pepin.

Le 21 octobre. — Jean-François, fils de Yves Callarec et de Marie Gallais.

SAINT-JOSEPH

Mardi, le 26 octobre, une cérémonie imposante se déroula aux yeux de la population de notre belle paroisse. M. Edmond Delorme conduisait aux pieds des saints autels Mlle Laura Dionne, et M. Roch Dahéault conduisait Mlle Fabiola Bérard.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé J.-Albert Brunet, vicaire à Somerset et cousin de Mlle Laura Dionne.

L'église était parée comme aux jours de grande fête.

Avant le mariage, pendant qu'au choeur de chant on chantait un cantique à Marie, les deux futures épouses, toutes deux Enfants de Marie, conduites par leur présidente, vinrent s'agenouiller au pied de l'autel de la sainte Vierge pour être couronnées par leurs compagnes. Pendant la messe, un *Ave, Maria* fut très bien rendu par notre maître chantre, M. Victor Fontaine. Mlle Ernestine Dionne touchait l'orgue.

Au sortir de la messe chantée, les deux couples se séparèrent. Chez M. Jos. Delorme, une table admirablement et abondamment servie attendait les nombreux convives des familles Delorme et Dionne. L'après-midi se passa joyeusement là, comme plus tard au souper, et pendant la veillée chez M. Dionne. M. Zéphyrin Dumontier sut, par ses histoires et ses chants, faire rire aux larmes tous les convives.

Vers 5 heures, tous se transportèrent chez M. Dionne. Là aussi un souper irréprochable attendait les gens de la noce. M. l'abbé Martin, curé, nous honora de sa présence au souper et pendant une partie de la soirée.

L'humeur joyeuse et gaie de M. et Mme Dionne sut donner le ton à la veillée. Tous se retirèrent à une heure assez matinale, souhaitant à M. Dionne de recommencer à faire des noces le plus tôt possible.

Au nombre des convives chez MM. Dionne et Delorme on pouvait remarquer: M. l'abbé Martin et M. l'abbé J.-Albert Brunet; M. et Mme Georges Brunet, M. et Mme Damphouse, M. et Mme Hylas Fontaine, M. et Mme Pierre Delorme, M. et Mme D. Loiselle, M. Victor Fontaine, M. Z. Dumontier, M. N. Moquin, M. et Mme Wilfrid Delorme, Edmire Delorme, Albert Cayer, Solange Savoie, Laurent Delorme, Ernestine Dionne, Ovide Delorme, J.-E. Dionne, Cécile Arcand, Nazaire Dionne; MM. A. Parent, Cayer, A. Dumontier et A. Tringue; Mlle Anna Delorme, A. Damphouse, L. Jubinville, Jos. Damphouse, Mlle Anna Damphouse, Mlle Cécile Delorme; Art. Delorme.

Un Témoin.

UN JUBILE SACERDOTAL

Saint-Alphonse célèbre le vingt-cinquième anniversaire de prêtrise de son curé.

Notre paroisse a été témoin, le 12 et le 13 octobre, d'une fête aussi touchante que belle; c'est qu'en effet nous fêtions les noces d'argent sacerdotales de notre bon curé.

Le soir du mardi, 12 octobre, les enfants du couvent de nos bonnes et dévouées religieuses donnèrent un concert goûté de tous.

Je crois être agréable à plusieurs en publiant le programme de cette jolie séance.

Chant: "Vivat au Pasteur".

Saynète: "Noces d'argent". Personnages: Ange du Sacerdoce, Mlle Thérèsa Cossin; Ange gardien, Mlle Germaine Lecoq; Jeune fille, Mlle Josephine Cossin; Enfant, Mlle Yvonne Madec.

Drill de circonstance.

Chante de fête (flamand).

Drame: "Coeur de Mère". 1er acte. Personnages: Sara, Mlle May Landry; Rachel (sa fille), Mlle Thérésa Cossin; Jean (son fils), Mlle Josephine Cossin; Amra (vieille Egyptienne), Mlle Berthe Therrien; Zaldai (riche habitant), Mlle Elizabeth Therrien; Daniel (son fils), Mlle Yvonne Morin; Joanna, Mlle Anne-Marie Cossin; Dehorra, Mlle Imelda Therrien.

Monologue compliment, Mlle Cécile Therrien.

Coeur de Mère—2me Acte.

Piano—Trio: Mlles Josephine Cossin, Germaine Lecoq, Imelda Therrien.

Chant comique (flamand).

Coeur de Mère—3me Acte.

Piano—Solo: Mlle Héléna Delichte.

"Coeur de Mère"—4me Acte.

Chant.

Adresse.

Le "drill" de circonstance, composé par nos bonnes religieuses, fut tout à fait magnifique. C'était aux toutes petites à montrer leur capacité, et comme les grandes elles montrèrent qu'elles étaient apprises par d'habiles maîtresses, à qui, on peut le dire, elles ont fait honneur.

Ce "drill" était joué par des toutes petites habillées d'une robe rose étoilée d'argent et portant chacune une lettre qui devait finalement former le mot "Jubilé". Au milieu d'elles se trouvait une grande carte, portant le chiffre "25", également en argent. En arrière de celles-ci se trouvaient un égal nombre d'enfants habillées d'une robe bleue étoilée d'or et au milieu de leurs grandes compagnes, portant le chiffre 50, aussi en or, ce qui signifiait que ces petites souhaitaient à leur bon curé, après avoir fêté ses noces d'argent, de fêter aussi ses noces d'or.



A la fin de la séance les élèves offrirent au vénéré jubilaire un riche calice en or, don de nos bonnes Soeurs et de leurs élèves. Elles lui offrirent aussi plusieurs petits travaux manuel, surplis, amicts, purificatoires, etc., etc., et une belle couverture en soie, travaillée avec goût.

Puis les paroissiens lui offrirent deux magnifiques adresses, une en français, lue par M. Dollard Therrien, et une en flamand, lue par M. Emile Roelandt. A son tour M. Joseph Fifi présenta à notre bon curé, de la part de la paroisse, un bel ostensoir et un fauteuil pour l'église. Les Enfants de Marie lui présentèrent une belle grotte de Lourdes, et les paroissiens de Swan Lake une belle chasuble blanche. Parmi les principaux cadeaux on remarquait un beau service à thé argenté et un riche bouquet composé de 25 billets de une piastre.

Le lendemain, 13 octobre, il y eut grand'messe célébrée par l'heureux jubilaire et assisté du R. P. Joseph Radaz, curé de Saint-Claude, comme diacre et de M. l'abbé Roy, curé de Dunrea, comme sous-diacre.

Les sermons de circonstance furent donnés par M. l'abbé Joseph Picod, curé de Saint-Lupicin, et M. l'abbé Kwakman, curé de la paroisse belge de Saint-Boniface.

Après la messe il y eut dîner paroissial. Nos dames, comme toujours, nous préparèrent un riche repas. Si vous désirez voir une table servie avec goût et abondance, je vous invite à assister à un repas préparé par les dames de St-Alphonse. Après avoir nourri l'âme le matin, il ne fallait pas oublier de nourrir le corps. Les bonnes dames y avaient pensé pour nous. Aussi nous leur adressons un gracieux et sincère merci.

Nous remercions tous ceux qui ont pris part à notre belle fête de famille, mais tout spécialement notre cher Archevêque, qui a bien daigné venir de si loin pour nous montrer l'estime qu'il avait pour notre bien-aimé père, et nous honorer par sa présence. Nous remercions aussi d'une manière particulière les membres du clergé qui étaient présents: le R. P. Schelp, S.J., représentant le Collège de Saint-Boniface; le R. P. Marie-Antoine Straub, de Saint-Léon; MM. les abbés Joseph Picod, de Saint-Lupicin, Joseph Radaz, de Saint-Claude, Antoine Chalumeau et Augustin Roux, de Notre-Dame de Lourdes, Jean-Marie Comte, de Laurier, Simon Nivon et Benedict Benoit, de St-Léon, Roy, de Dunrea, Rousseau, de Mariapolis, Haynen, de Bruxelles, Kwakman, de St-Boniface, et Brunet, de Somerset.

Nous remercions aussi MM. Auguste Delichte, Henri Martens, Cyrille Devloo et Emile Roelandt, d'avoir mis leurs automobiles à la disposition de prêtres qui sont venus fêter notre dévoué curé.

Daigne Dieu nous conserver notre bon curé encore 25 ans afin que nous puissions fêter ses noces d'or. C'est le voeu de tous, et nous avons la ferme confiance que Dieu exaucera nos voeux et nous donnera cette joie. C'est de tout coeur que nous disons à l'unisson: *Ad multos annos!*

LAC DU BONNET

Dimanche, le 24 octobre, les paroissiens du Lac du Bonnet se rendaient nombreux à une soirée récréative donnée par les enfants de l'école, dans les salles de notre école. Leur chant surtout fut si bien apprécié qu'il leur fallut répéter, et nos chers petits, encouragés par l'assistance nombreuse, se proposent de nous réunir encore, et très prochainement

STE. ROSE DU LAC

N'oublions pas le concert du 7 novembre prochain. On nous a fait voir le programme; il est des plus attrayants. Jugez-en par ces quelques extraits. M. Hélie donnera "La mort de Jeanne d'Arc" de Bemberg, "Au Pays" de Holmès, "Debout les Morts" de Belloc, "Air du Cid" de Massnet, "La fleur que m'a jetée" (Carmen) Bizet. Ce ne sont là que quelques-uns des chants qu'exécutera M. Hélie. Notons encore au programme un duo de M. Hélie avec Melle Patenaude: "Parle-moi de ma mère" (Carmen) de Bizet. On assure que partout ce duo a obtenu un grand succès et valut à ceux qui le chantent maints rappels. Outre M. Hélie et Melle Patenaude, il y a encore au programme plusieurs autres artistes.

Qu'on n'oublie donc pas le concert du 7 novembre et qu'on fasse diligence si l'on veut obtenir de bonnes places.

Feuilleton de La Liberté, No 15

"ALORS, ILS LE RECONNURENT"

PAR

Joseph des Verrières

(Suite)

Ce que l'étudiant ignorait surtout, c'est que depuis plus d'un mois, avec une patience obstinée, son retour était épié et que dès le premier jour il avait été connu. Une seule personne était renseignée avec quelque exactitude sur l'odyssée de Varnevieille: la logeuse des "chambres garnies", chargée de lui envoyer sa correspondance à la "poste restante" des villes qu'il traversait. Or, [illegible] à gagner la confiance de la mégère que s'était employé Reynard, le stagiaire chargé par Daniel de la recherche des fugitifs. Il avait commencé par venir loger chez elle. Puis, après de longs détours, avec une circonspection patiente, une prudence avisée, l'habile élève avocat avait réussi à prendre son hôtesse au piège d'un interrogatoire incessant et insoupçonné. Il connut d'abord l'arrivée de Varnevieille à Chambery, puis son retour à Lyon, enfin son adresse nouvelle. Il ne lui restait plus qu'à vérifier par lui-même ce dernier renseignement. Et c'est ainsi que l'avant-veille du scrutin, vers midi, il arrivait en hâte aux bureaux de la Ruche pour retrouver Daniel. En voyant la porte s'ouvrir, celui-ci releva la tête et comprit aussitôt, au regard joyeux du jeune homme, la nouvelle décisive qu'il apportait.

— Une bonne nouvelle? interrogea-t-il.

— Oui; je l'ai vu et reconnu tout à l'heure... La vieille ne m'avait pas trompé... Il loge à l'autre bout de la ville... rue de la Pyramide, 30, et pour tout le monde là-bas il s'appelle Raymond Chevaldin.

Daniel notait ces renseignements.

— Habite-t-il seul?

— Non. Adèle Gerard est avec lui.

— Merci! Merci de tout coeur! reprit Daniel avec émotion. C'est un immense service que tu nous as rendu à tous.

Il s'était levé et, après avoir serré la main du jeune homme, il se disposait à sortir lorsqu'il redemanda:

— Varnevieille ne sort-il pas, le soir?

— Hier, il était absent. Ce matin encore, il était sorti... C'est au moment où il rentrait que je l'ai reconnu. Une chose me paraît certaine, c'est qu'il prend ses repas chez lui.

— C'est bien. Merci.

Et Daniel sortit de la Ruche pour se rendre chez Jacques Gérard.

Gérard continuait de mener l'existence retirée et dure à laquelle l'avaient condamné les scrupules de sa conscience, héritière de l'honnêteté si haute de sa race. Et cette solitude, amère tout d'abord, lui devenait bienfaisante. L'affection des siens se resserrait autour de lui, et loin des luttes, des orages, des soucis dans lesquels Daniel l'avait entraîné jadis, il éprouvait maintenant, malgré ses privations et son labeur plus acharné, une impression de repos et de douceur, comme s'il eût été transporté soudain en face des larges horizons, au milieu des profonds silences du pays natal. Certes, il se raidissait contre ce sentiment, et s'il lui arrivait parfois de goûter une joie secrète à oublier les réunions absorbantes, les criailleries, les disputes, l'atmosphère surchauffée des salles de conférences, il se reprochait durement ce qu'il regardait comme une tentation de paresse et d'égoïsme. Et, songeant alors au repos qu'il aurait eu le droit de désirer, après tant de travaux et de luttes, il se disait, avec sa résignation triste de vieux terrien qui a désappris les espérances chrétiennes, que, en attendant le grand repos dont rien ne le réveillerait, il pouvait bien, pour la Cause, se fatiguer sans se plaindre.

La Cause! Mais n'avait-il pas justement à en douter, depuis que tous les principes si chèrement défendus s'étaient retournés contre lui avec une ironie méchante? Il essayait aussi de chasser cette autre tentation, mais lorsque, pour lutter contre la lassitude, le subtil plaisir du repos, contre le doute envahissant, il faisait appel à ses convictions récentes et vivantes toujours, elles ne lui répondaient plus avec la promptitude première, et son acte de foi, dans son intelligence, avait de longs instants de décevante hésitation. Une oeuvre s'accomplissait en cette âme, une oeuvre dont Gérard se rendait compte obscurément, s'en inquiétant parfois et se rassurant tout à coup, comme un homme qui secoue un rêve: "Voyons, songeait-il, je suis bien le même, et tout ceci n'est que fantômes!"

Jamais le père n'avait rien confié à son fils de ses premiers doutes, éclos dans cette région inférieure de l'âme qu'on a pu appeler le "sous-sol" de la conscience. Mais avec la perspicacité de sa tendresse filiale, André les avait devinés. Le travail de réflexion que la fuite d'Adèle devait fatalement déterminer chez lui l'avait conduit aux mêmes conclusions que son père — combien plus précises et plus certaines! Cela ne suffisait-il pas à lui faire pressentir l'orientation des pensées de Jacques Gérard? Il les avait devinées surtout, ces pensées, encore inavouées, non aux paroles du malheureux père, mais justement à son silence. Jacques ne parlait plus comme naguère de ses idées, de ses espérances. A ce signe, André constatait, avec une joie anxieuse, tout le chemin parcouru. Il n'osait pas intervenir lui-même dans cette oeuvre, sentant qu'elle n'était sûre et profonde qu'autant qu'elle demeurait à demi inconsciente et craignant de troubler ce que son sens, affiné déjà, des réalités surnaturelles, appelait: l'action de la grâce. Mais chaque jour, dans l'intimité de ses plus ferventes prières, il implorait Dieu de toute son âme pour que les durs enseignements de la douleur ne fussent point perdus, et qu'aux yeux de son père s'illuminât la vérité.

Et lui-même aussi subissait cette action profonde. Les reproches de son père, en cette soirée douloureuse, maintenant si lointaine, avaient éveillé en lui un véritable remords. N'avait-il pas, en vérité, encouru dans la faute d'Adèle sa part de responsabilité? Avait-il rempli tout son devoir de compagnon fraternel auprès de cette âme ignorante et désemparée? Comme il se reprochait alors ses impatiences, ses ripostes trop vives; comme il s'efforçait maintenant de lutter contre cet excès de son tempérament bouillant et vigoureux. L'intimité nouvelle de leur foyer contribuait à cette transformation. Il ne retrouvait pas dans sa famille les contradictions amères d'autrefois, mais la paix et la douceur dans la commune souffrance. En même temps, ses rêves d'apostolat se fortifiaient chaque jour. A l'épreuve des réalités, ses impressions juvéniles, ses idées, jusque-là plus généreuses que vraiment réfléchies, se confirmaient, se précisaient, devenaient des convictions. C'était enfin le travail mystérieux de la douleur qui s'accomplissait chez le jeune homme, transformant pour lui, peu à peu, la jeunesse en virilité. Il y a dans toute souffrance vaillamment supportée une source de puissance. A mesure que s'éteignent la joie puérile et l'insouciance du premier âge, une mâle tristesse envahit l'homme qui découvre les rudes chemins de la vie, et, avec l'intelligence des maux de l'humanité, une compassion plus large pénètre son âme. Ainsi se parachevait pour André l'oeuvre de son éducation, ainsi la Providence le préparait doucement à devenir un utile ouvrier de vérité et d'amour.

Cependant il n'oubliait pas ses amis. Auprès de Lucien et de Pauline il avait cherché dès le premier jour le réconfort moral dont il avait si grand besoin. Et tous deux l'avaient accueilli comme un frère, et tous deux avaient souffert avec lui pour verser ensuite la douceur de leur amitié sur la blessure de son coeur. Depuis, il n'avait pas cessé de passer auprès d'eux ses meilleures soirées, de ces soirées où l'on causait, où l'on étudiait, où l'on priait ensemble. Quelques jours auparavant, Lucien annonçait à son ami une joyeuse nouvelle:

—J'ai vu l'abbé Cleirval. Il reste à Lyon désormais... Nous l'attendons jeudi à la maison...

— J'y serai! s'écria André.

L'abbé Cleirval vint, en effet, vieilli lui aussi par ces huit années écoulées depuis leur première rencontre sur l'esplanade de la gare, toujours jeune pourtant, toujours aimé des bambins qu'à chaque été nouveau il conduisait vers le bonheur, vers le grand air et vers les cimes, et c'en était toute une foule qui, maintenant éparpillés dans les quartiers de la ville, avaient appris auprès de lui à chanter Serrières, "le roi des pays", à se dévouer les uns aux autres, à comprendre et à pratiquer le devoir. Quelle n'était pas sa joie de reconnaître ses "anciens", les colons d'autrefois devenus des hommes, conservant la sainte ardeur qu'en eux il avait éveillée, avec le regard clair et profond des âmes jeunes.

— Vous rappelez-vous, lui dit André, cette après-midi d'octobre, sous les arbres de Saint-Jean de Dieu, où vous nous appreniez de quel mal plus terrible que la folie les hommes ont besoin d'être guéris?... Au retour, nous faisions des projets... Et j'entends encore Lucien, qui me disait tout bas: "Moi, André, je serai prêtre..."

— Qui sait, dit Lucien gravement, si ce ne sera toujours qu'un rêve!

Voici qu'ils avaient vingt ans, et ils n'avaient pas cessé de faire des projets nouveaux. L'abbé justement leur proposait une oeuvre à entreprendre, toute d'amitié humble et de patient dévouement; et ce serait de se faire, en ce quartier, les frères aînés des anciens colons dispersés, de les revoir souvent pour les encourager au besoin, leur donner un conseil utile, leur redire surtout les vérités apprises autrefois sur la montagne. Ils acceptèrent cet honneur en même temps que cette charge, heureux de trouver là l'emploi de leurs énergies incertaines, le moyen de réaliser un peu de leurs vastes désirs. Depuis longtemps déjà ils participaient de leur mieux aux oeuvres paroissiales, capables d'utiliser le dévouement sous ses formes les plus diverses. L'on parlait de fonder bientôt un Cercle d'études dont ils se promettaient bien d'être les membres les plus assidus. Ils terminèrent la soirée sur l'espérance de bientôt le revoir. Et André regagna d'un pas alerte la maison, prêt à reprendre le lendemain son travail monotone à la Banque lyonnaise, mais avec la douce perspective d'une tâche utile à remplir, d'une résolution précise à tenir.

Ainsi s'écoulaient les jours pour Jacques Gérard et les siens Ainsi se déroulait leur vie simple, tandis qu'autour d'eux s'agitaient et se heurtaient les partis. Jacques commençait à désespérer de la promesse de Daniel. "Avant un mois, tu seras parmi nous, au combat." Dans deux jours se livrait le combat décisif, et Jacques Gérard n'y serait pas.

Or, c'était à cette heure même que Daniel, sortant de la Ruche, se rendait chez son ami. Il s'efforça de suivre des ruelles écartées, car il était connu de tous, et son simple passage éveillait infailliblement la curiosité et l'attention. Mais en ce moment de la journée, les rues, tout à l'heure si bruyantes, n'ont plus que de rares passants. A tous les foyers, le repas réunit alors la famille entière. Par les fenêtres ouvertes, Daniel aurait pu apercevoir les visages, soucieux ou reposés, groupés autour des tables. Les odeurs de cuisine avaient envahi la rue et se mêlaient en un vague relent où rien ne permettait plus de reconnaître leur particulière origine, et incapable d'exciter la convoitise du plus affamé des miséreux. Mais Daniel était trop préoccupé pour prêter attention à ces choses: il se hâtait, et, d'une haleine, il gravit les quatre étages.

Ce fut Claudette qui se leva pour ouvrir. En reconnaissant Daniel, elle le fit entrer aussitôt, sachant qu'il était un ami du père. Il s'avança dans la cuisine, et, d'un regard, il les vit tous trois, assis ensemble et silencieux, les yeux tournés vers la porte, comme pour demander qui avait sonné: le père, en face de lui, tournant le dos à la fenêtre; André, à gauche, et la mère à droite, avec, entre eux, la place vide de Claudette. Et Gérard, en apercevant son ami, en devinant que cette visite, en un pareil jour, annonçait une nouvelle grave — heureuse ou mauvaise, — Gérard eut un cri de surprise:

— Daniel!

— Oui, Gérard, dit celui-ci. Je tiens aujourd'hui la promesse que je t'ai faite il y a un mois. J'aurais été heureux de te rameuer plus tôt parmi nous... Mais c'est aujourd'hui seulement....

Il se tut, hésitant à parler de ses recherches, de leur succès, et, lui qui n'était qu'un étranger, à toucher au secret douloureux de cette famille. Mais Jacques Gérard, la voix étranglée, le visage anxieux, l'avait interrompu déjà pour demander:

— Adèle... ma fille... où est-elle?

— Veux-tu que nous causions seuls? interrogea doucement Daniel.

— Non... à quoi bon?... Parle vite! Parle vite!...

— Eh bien! reprit Daniel d'un ton simple et triste, Adèle est à Lyon, elle habite avec Varnevieille, qui se fait appeler Raymond Chevaldin, rue de la Pyramide, 30, à Vaise.

Il s'arrêta. La mère pleurait silencieusement. Claudette levait sur elle ses yeux pleins d'inquiétude. Jacques et André avaient courbé la tête. Enfin le père demanda:

— Crois-tu que je puisse y aller?

— Oui, et ce soir même, Varnevieille sera peut-être absent.

— Merci, Daniel, merci!..... Ah! comme je suis avec toi, malgré tout, du fond du coeur, durant ces journées de lutte!

— Tu seras bientôt tout à fait des nôtres, comme autrefois Car, moi aussi, je dois parler à Varnevieille. Demain, tout sera réparé. Et dimanche, nous gagnerons la bataille ensemble.

Quelques minutes après, Jacques Gérard descendait lentement, pour aller là-bas reprendre sa fille. André s'était chargé d'excuser son père au chantier. Et tandis que seul et à pied Jacques commençait ce triste voyage, tandis qu'il marchait dans la chaleur douce du premier été, mille sentiments, mille pensées s'éveillaient en son coeur. C'était la crainte de ne plus trouver là-bas son enfant, et celle, plus angoissante, qu'Adèle refusât de l'entendre et de le suivre. C'était, par instants, la colère du père dont l'autorité méconnue exige sa revanche, et c'était la tendresse passionnée, faite de douleur et de pitié pour sa pauvre enfant, malheureuse peut-être à cette heure et n'osant pas reprendre le chemin de la maison abandonnée. Puis sa pensée retournait vers Daniel, avec une reconnaissance émue pour l'affection si dévouée, si délicatement attentive que celui-ci lui témoignait au milieu même des plus absorbantes préoccupations. Et, par une naturelle conséquence, Gérard se reprochait alors ses incertitudes, ses doutes, comme autant de fautes contre leur amitié. Oh! comme tout cela s'oubliait maintenant! Et comme il ferait bon, demain, reprendre la lutte ardente aux côtés de son ami!

Jacques Gérard approchait du terme de sa longue course. Voici qu'il avait dépassé le centre affairé de Lyon, la Bourse, le Théâtre, l'Hôtel de Ville, franchi la Saône sur le pont La Feuillée, qui semble retenu au-dessus du fleuve par les griffes de fer de quatre lions accroupis. Il suivait le quai presque solitaire le long de la colline surplombante au flanc de laquelle se dresse, ainsi qu'au fond d'une grotte, l'humide statue de celui — connu par les Lyonnais sous le titre d' "Homme de la Roche" — qui fraya jadis un passage à la Saône à travers ces rochers, entre les deux coteaux. Sur la droite du large méandre de la rivière, devant lui, s'étendait le faubourg. Et Jacques se hâtait, saisi d'une impatience fébrile, d'une crainte irraisonnée d'arriver trop tard. Maintenant, il marchait sous les arbres gonflés de sève; maintenant, il tournait à gauche pour entrer dans cette populeuse rue de la Pyramide; et, tout haletant de sa course, tout brisé d'émotion, il s'arrêtait soudain devant une allée obscure, cherchant d'en bas à deviner laquelle de ces fenêtres closes cachait la grande misère de son enfant. Enfin, il eut la force de pénétrer, et, sans vouloir s'adresser au concierge — il redoutait toujours la curiosité sournoise ou la complicité moqueuse de tous ces gens auxquels on demande des renseignements, — il monta lentement les étages, jusqu'aux combles, cherchant une indication, un nom, une initiale. Au premier étage, des plaques de cuivre s'étalaient au-dessous des boutons électriques; mais à mesure qu'il montait, les portes, plus misérables, devenaient aussi plus muettes. Tout en haut, s'ouvrait un long corridor, et Jacques entendait, derrière les cloisons, le bruit des voix et des pas. Il prêta l'oreille un instant, tremblant de voir s'ouvrir l'une des portes et d'être trouvé là, épiant comme un voleur. Puis il redescendit, résolu à frapper au hasard, et saisi à chaque palier d'une insurmontable hésitation. Brusquement, il se retrouva en bas, surpris d'avoir déjà parcouru tous les étages. Alors, d'un élan soudain, il traversa la petite cour, ouvrit la loge de la concierge, et demanda:

— M. Raymond Chevaldin?

La bonne femme, qui somnolait dans un fauteuil, avec son chat sur ses genoux, était accoutumée sans doute à ces gens impatients qui entrent en coup de vent dans une loge, jettent un nom, attendent à peine le renseignement, et gravissent ensuite, en courant, les étages. Elle répondit, sans se presser:

— Au "cintième", la porte en face.

Il refermait déjà la porte, mais la voix traînante reprit:

— Il n'y est pas à cette heure; je l'ai vu descendre après midi.

Les mots s'éteignaient sur les lèvres de Jacques; et la bonne femme continua:

— Vous pouvez toujours monter... Vous trouverez bien la demoiselle!...

Sa fille!... Adèle!... "la demoiselle"! Jacques s'enfuit sous la douleur de ce dernier affront Il remonta l'escalier et s'arrêta au dernier étage. "La porte en face", avait dit la concierge. C'était là. Alors, du revers des doigts, il frappa deux coups qui résonnèrent sourdement au dedans. Puis il attendit. Il y eut un moment de silence. Enfin, le bruit d'une chaise que l'on pousse... un pas qui se rapproche... la main qui tâtonne là, tout près, contre la serrure... le pène qui glisse... la porte qui grince en s'ouvrant. Une forme s'encadre obscurément sur le seuil. Elle poussa un cri et se jeta Elle poussa un cri et se rejeta d'un pas en arrière.

Et Jacques demanda tout bas, humblement:

— Adèle, veux-tu t'en revenir chez nous?

(A suivre)

SACRE-COEUR

Les parties de cartes du Sacré-Coeur sont un véritable concours entre les groupes organisateurs de ces soirées. C'est à qui remportera la victoire sur l'autre. Chacune de cette saison a été de plus en plus réussie comme assistance et, par conséquent, comme profit pour l'oeuvre qui en est le digne objet. La dernière, donnée par les enfants de l'école, a le record; salle comble et magnifique programme dû aux soins de nos dévouées religieuses, leurs habiles maîtresses. Ce programme, qui a charmé l'auditoire, était composé comme suit:

1. Morceau de piano: "Le papillon", Mlle Oliva Lalonde.
2. Chanson: "Obstination", Mlle J. Olivier.
3. Nocturne, Mlle Marguerite Guertin.
4. "Les Meunières": Mlles Phyllis Pélissier et Blandine Thibault.
5. "La mort du renard": M. Gérard Léveillé.
6. Morceau de piano: "Chanson des fleurs": Mlle Blandine Thibault.
7. "Madame la lune": Groupe de garçons.
8. Chanson: "L'enfant et l'hirondelle": M. Prud'homme.
9. O Canada.

Toute cette belle jeunesse s'est parfaitement acquittée de cette agréable tâche, depuis la plus grande jusqu'au plus petit, Gérard Léveillé, qui, par sa diction si nette et si ponctuée, a su faire comprendre par tous toute la finesse de son monologue "La mort du renard".

Le prix des dames, offert par Mlle Louise Castéla, a été gagné par Mme Durier. Celui des messieurs, don de Mlle Phyllis Pélissier, par M. J.-N. Caron. Les prix de consolation, offerts par Mlles H. Gauthier et M. Guertin, ont été attribués à Mlle Leana Young et M. J. Getté.

La dernière partie de cartes de la première série, qui aura lieu le mardi 9 novembre, sera donnée par la Société St-Jean-Baptiste. Venez-y en grand nombre pour qu'elle soit brillante et qu'elle serve de bon augure à notre bazar qui ouvrira toutes grandes ses portes, le lundi 15 novembre.

* *

Les dons pour le bazar augmentent tous les jours. Ainsi nous avons reçu: D'un ami, une paire de mocassins; Mlle Degagné, Lasalle, plusieurs objets pour loterie; M. Gauthier, St-Boniface, un gallon de sirop d'érable; Un ami, plusieurs objets de fantaisie; Union Shoe Store, une paire de chaussures pour enfant; Mme W. Thibault morceau de porcelaine; Un abonné de l'*Ami du Foyer*, magnifique crucifix; Mlle Frazer, plusieurs objets pour loterie; Mme Provencher, de Québec, Mme Henri et Mlle S. Lattérière, plusieurs morceaux de fantaisie; Mlle Caron, Québec, un beau volume; Mmes Baillargeon, Belleau et Lefebvre, de Québec, objets pour loterie; Mme P. L'Heureux, Winnipeg, nombreux objets pour loterie; Mme J.-M. Couture, Coaticook, Qué., objets de fantaisie; Mlle Alice Girard, Verner, Ont., centre de table, gilet tricoté et capeline; Un ami, deux bagues en or. M. Horace Chevrier, comme par les années passées a fait don d'une riche étole en fourrure. Mmes E. Deschambault et H. Dupras, Ste-Scholastique, objets de fantaisie et pour loterie. Outre ces différents objets nous avons reçu différentes sommes d'argent, et toujours avec les meilleurs souhaits de succès de généreux donateur.

Les livrets de la Tombola déjà retournés nous font espérer un succès des plus encourageant.

* * *

Nous avons appris avec peine le décès de Mme Pierre Poulin, survenu à Norwood, la semaine dernière. Mme Poulin a longtemps vécu dans la paroisse du Sacré-Coeur. A M. Poulin nous offrons l'expression de notre profonde sympathie.

* * *

Beau succès, à la réunion du Cercle Portelance, au Sacré-Coeur, dimanche dernier. On y voyait une trentaine de jeunes gens qui tenaient à manifester par leur présence l'appui qu'ils apportaient à la fondation définitive du Cercle. Le Père Curé expliqua en quelques mots la raison et le but de cette réunion. Trop longtemps les jeunes sont demeurés dans l'ombre. Il les appellent à venir figurer dans les bonnes oeuvres à poursuivre, et d'avance il est assuré qu'ils sauront arriver au premier plan comme soutiens de l'église et comme les fiers défenseurs de leurs droits opprimés.

Après avoir fait l'éloge des officiers dont les noms suivent: M. Paul Olivier, président; M. Armand Girouard, vice-président; M. Gédéon Gauthier, secrétaire; M. Thomas Olivier, trésorier; M. Edgar Marquis et M. Albert Hamel, comme conseillers, il leur remit la direction du Cercle avec ses souhaits de succès.

On servit un succulent gouter, au milieu des chants entraînants de nos vieux airs canadiens. M. le président souhaita la bienvenue aux membres et traça la ligne de conduite à suivre. A la fin, M. Jules Collon, au nom des paroissiens et au nom de la Commission Scolaire dont il est le distingué président, salua avec bonheur l'idée de la fondation de ce Cercle, et dans ce mouvement de ces jeunes qui se lèvent pour apporter leur appui généreux aux oeuvres religieuses et patriotiques, il y voit l'espoir de l'avenir. L'assemblée se dispersa, mais le jeunes sont définitivement unis. L'avenir devient de plus en plus brillant pour la paroisse du Sacré-Coeur.

* * *

Nous avions le plaisir de voir à la grand'messe du Sacré-Coeur, dimanche dernier, l'honorable Dr Henri Béland, député de la Beauce et le cousin de M. Albert Béland, de la Cie Christie-Grant. L'honorable Dr Béland nous fit l'honneur de chanter le cantique à tous les saints.

Pourquoi notre dollar va 90 sous aux Etats-Unis

Sur tous les marchés du monde sauf aux Etats-Unis, le dollar canadien est coté à prime — mais chez nos voisins il ne vaut plus que 90 sous.

Si notre argent a subi une telle dépréciation aux Etats-Unis c'est à cause de l'excédent de nos importations de ce pays sur ce que nous lui vendons.

"Le Canada fait un chiffre énorme d'exportations dans tous les pays, excepté chez nos voisins. Malheureusement [illegible] suite de la guerre, nous sommes forcés de vendre [illegible] à l'Angleterre, à la France, la Belgique, etc., tandis que nous n'exportons presque pas aux Etats-Unis, dont nous importons une quantité énorme de marchandises. Ce qui explique pourquoi notre dollar est à prime dans les pays européens, tandis qu'il subit une sérieuse dépréciation aux Etats-Unis."

Notre dollar continuera à valoir 90 sous au-delà du quarante-cinquième degré de latitude, tant que nous ne diminuerons pas sensiblement nos importations américaines.

Ceux qui achètent aux Etats-Unis des articles qu'ils ne peuvent trouver au pays sont encore à demi excusables; par contre il est un grand nombre de gens qui achètent des marchandises américaines [illegible] aucune raison valable, puisqu'ils pourraient acheter des articles similaires au Canada, à prix égaux et parfois moindres.

Prenons le cas de la chaussure. Le Canada importe chaque année pour à peu près quatre millions de dollars de chaussures américaines, sur lesquelles environ un million de dollars de droits de douane sont payés par les importateurs; ce qui fait que le prix de vente de ces chaussures au Canada est beaucoup plus élevé que leur valeur intrinsèque.

Or, si tant de chaussures américaines sont importées au pays, c'est qu'il y a une demande de la part du public canadien — demande qui est tout à fait injustifiée, car la chaussure canadienne est supérieure à la chaussure américaine tant au point de vue de la qualité que de la durée.

C'est donc par un snobisme que rien n'excuse, que certains de nos compatriotes achètent les chaussures américaines de préférence aux chaussures canadiennes.

Se rend-on bien compte que chaque fois que l'on achète une paire de chaussures américaines on contribue non seulement à la dépréciation de notre dollar sur le marché américain, mais encore on n'obtient pas un article correspondant à la valeur intrinsèque de l'argent dépensé, puisqu'une partie du prix d'achat représente des droits de douane [illegible] on prive les ouvriers canadiens du travail [illegible] pour procurer la [illegible] de ces chaussures [illegible] n'avaient pas [illegible] importées.

[illegible] les Canadiens qui ont à coeur le développement [illegible] de leur pays [illegible] contribuer au [illegible] de l'équilibre du change et assurer la prospérité et le bien-être de la classe [illegible] canadienne, doivent [illegible] leurs marchandises [illegible] fabriquées au Canada; d'ailleurs ils ont tout [illegible] gagner en agissant [illegible] puisque la chaussure canadienne est réellement [illegible] rieure à celle que fa[illegible] les Yankees.

Le malin plaideur

Un avocat anglais ayant à défendre un client, accusé de cambriolage, plaida ainsi:

"Je prétends que mon client n'est pas entré dans la maison. Ayant trouvé une fenêtre ouverte, il passa simplement son bras à l'intérieur et y déroba quelques menus objets. Or, messieurs les jurés, le bras de mon client n'est pas toute sa personne, et je ne puis admettre que vous punissiez tout l'individu pour un délit commis seulement par un de ses membres."

"Cet argument, répondit le président, est péremptoire. Nous le suivrons logiquement. Nous condamnons donc le bras de l'accusé à un an de prison, avec faculté pour le corps entier de l'accompagner."

Le condamné [illegible] sourit, s'approcha alors et déposa devant le tribunal un bras mécanique, puis [illegible].

VIE CATHOLIQUE

On signale que depuis quelques mois les Juifs de la Galicie, en grand nombre, se montrent disposés à accepter les enseignements de l'Eglise catholique. Plusieurs d'entre eux ont suivi des cours d'instruction religieuse, et bon nombre ont été baptisés.

La sincérité de [illegible] convertis est garantie [illegible] le témoignage d'un [illegible] connu, qui déclare [illegible] spontanément qu'ils [illegible] chent ainsi de l'Eglise, et que ceux d'entre eux qui savent lire implorent la faveur de pouvoir apprendre le catéchisme catholique.

De Lemberg, on [illegible] qu'il se produit un mouvement considérable de retour à l'Eglise Uniate, de la part des Ruthènes de la Galicie.

Ces Ruthènes avaient été forcés, jadis par la Russie, d'abjurer leur religion maternelle pour [illegible] l'orthodoxie [illegible] exilés de leur pays. Beaucoup d'entre eux abjurèrent mais d'autres, [illegible] en nombre, préférèrent l'exil. Plusieurs de ceux-ci trouvèrent refuge au Canada ou [illegible] Etats-Unis.

Le mouvement de retour se concentre aux environs de Lemberg, où des masses de Ruthènes reviennent à l'obédience spirituelle de l'archevêque ruthène, Mgr Szepticki, métropolitain de Galicie.

Le *Michigan Catholic* est devenu l'organe diocésain de Détroit, et l'on se propose d'en faire la citadelle de la défense catholique au Michigan, contre les assauts du sectarisme visant tout spécialement le régime des écoles paroissiales.

Le généreux exemple donné par le Dr Frederick Kinsman abandonnant son siège d'évêque épiscopalien du Delaware pour solliciter humblement sa admission dans l'Eglise visible, a trouvé un digne imitateur chez l'évêque Halford, suffragant du métropolitain de Brisbane, Australie. Celui-là encore a fait l'abandon de son poste et des bénéfices qui s'y attachaient, pour entrer dans le sein de l'Eglise romaine.

Il y a quelques semaines se réunissait, à Philadelphie, un congrès régional de la Ligue Eucharistique sacerdotale. S. G. Mgr Doherty, archevêque du lieu, lui souhaita la bienvenue. La messe pontificale d'ouverture fut célébrée par Mgr Shahan, recteur de l'Université de Washington.

Il y avait là plusieurs évêques, de nombreux prélats romains et des centaines de prêtres, qui étaient accourus de tous les points des Etats-Unis à l'est du Mississipi.

On écrit d'Espagne à la *Croix*, de Paris:

En venant siéger à Saint-Sébastien, la capitale de la catholique province de Guipuzcoa, les membres du Conseil de la Société des Nations sont venus, à leur insu, se ranger sous les auspices d'un protecteur inattendu. En effet, le palais de la *Deputacion* qui abrite leurs séances porte sur son fronton et dans son vestibule l'image du Sacré-Coeur de Jésus. Mieux encore, le magnifique salon des séances que la province de Guipuzcoa leur fit aménager avec un luxe princier communique, par deux grandes portes toujours ouvertes, avec la salle des députés où fut intronisée, il y a quelques années, une admirable statue de grandeur naturelle de Notre-Seigneur, assis sur un trône d'or à baldaquin et découvrant son coeur. De leurs bureaux les présidents du Conseil ont donc ainsi continuellement sous leurs yeux, là-bas, au fond du grand salon, l'image du Sauveur du monde.

Notre correspondant occasionnel, dit la *Croix*, termine ainsi — nous terminons comme lui:

Puisse le Sacré-Coeur, qui présida, d'une façon si inattendue, aux assises de ce Conseil, où ne se trouve pas représenté sont remplaçant sur la terre, apprendre à ces législateurs laïques qu'il n'y a pas de paix durable en dehors de son Evangile! *Nisi Dominus custodierit.* "Si le Seigneur ne garde pas — c'est vrai — en vain travaillent ceux qui veulent faire quelque chose."

Statistique catholique

Au Canada. — D'après le "Catholic Directory" de 1920, il y a au Canada un total de 3,268,837 catholiques et 4,500 prêtres, répartis en 11 archidiocèses, 24 diocèses, 5 vicariats et une préfecture apostolique.

Aux Etats-Unis, le catholicisme continue ses progrès. En 1815, les catholiques représentaient environ le trentième de la population totale; aujourd'hui ils en sont le sixième. A New-York, Chicago, Boston et San Francisco, 50% des habitants sont catholiques; à Philadelphie, Cleveland, Buffalo et Saint-Louis, les catholiques forment le tiers de la population. Et l'on a constaté que les Etats où ils sont relativement le moins nombreux sont précisément ceux où se rencontre le plus grand nombre d'illettrés: la Virginie, la Caroline du Nord, la Caroline du Sud, la Georgie, la Floride, l'Alabama, le Mississipi, la Louisiane, le Nouveau Mexique, etc.

L'Etat n'intervient pas dans la vie de l'Eglise catholique; mais il la considère comme une des plus puissantes associations pour la garantie de la paix et du bien social.

Australie. — Il y a 1,094,116 catholiques de race blanche et 121,557 fidèles indigènes en Australie, sous la juridiction de 7 archevêques, 7 évêques, 7 vicaires apostoliques et un abbé.

[illegible] est déjà avancé, et tous les jours il nous arrive des demandes d'institutrices. Nous avons là, devant nous, six noms d'écoles vacantes, où nous sommes anxieux de placer des Canadiennes-françaises. S'il se trouve encore quelques personnes qui n'ont pas conclu d'engagement pour cette année, et qui se décideraient à répondre à notre pressant appel, elles voudront bien sans tarder communiquer avec nous.

Les salaires sont tous très avantageux, les pensions recommandables et moyens de communications faciles.

LE SECRETAIRE.

de grimper les côtes où elles savaient trouver de bons p[illegible]

MGR GROUARD No 19

SOUVENIRS DE 60 ANS DE MISSION

(*Suite*)

Comme on le voit, tout n'était pas rose à la mission Saint-Charles. Mais, ce qui me parut le plus regrettable, on n'y avait pas encore appris la langue des Castors. Au milieu de tant de soucis et de travaux matériels, nos Pères avaient dû se contenter du cris. Je crus devoir combler cette lacune et je profitai de toutes les occasions pour acquérir une certaine connaissance du castor. Cette langue n'étant qu'un dialecte du montagnais, l'étude m'en devenait plus facile. Sans entrer dans plus de détails à ce sujet, qu'il me suffise de dire que pendant mon séjour à Dunvegan, avec l'aide d'un jeune homme intelligent qui parlait parfaitement le cris et le castor, j'ai pu traduire en castor les prières, catéchisme et sermons du Père Lacombe, et même composer quelques cantiques.

Mais cette étude devait subir de fréquentes interruptions. Le Père Husson ne pouvait suffire tout seul à la besogne et je lui prêtai mon aide au jardin, où nous semâmes patates, choux, navets, oignons, carottes, et même de l'orge et du blé. Ces travaux terminés, nous vîmes arriver des Sauvages de la Grande Prairie. Il y avait là un poste de traite dépendant de Dunvegan, et ces gens étaient venus avec une dizaine de chevaux prendre une charge d'objets nécessaires au commerce. J'allai aussitôt trouver le Docteur McKay et lui demandai la permission de mettre ma chapelle portative et mes couvertures avec quelques morceaux de viande sèche sur le dos des chevaux et l'autorisation de loger au Fort de la Grande Prairie pendant que je donnerais la mission aux Sauvages. Le docteur m'accorda ce que je désirais et me remit une lettre de recommandation pour le commis du poste.

Il y avait une centaine de milles à faire et je suivis les chevaux à pied. Nous montons lentement la grande côte qui de l'autre bord de la rivière s'élève aussi haut que celle de Dunvegan; un étroit sentier coupé dans la forêt donne juste assez de place aux chevaux, mais ces animaux capricieux le quittent souvent et cherchent à se frayer une voie au milieu des arbres où ils ne peuvent passer. Les guides se fâchent, crient, tempêtent, courent après eux de côté et d'autre et les ramènent avec efforts dans le bon chemin pour les voir recommencer un peu plus loin. Cela ralentit la marche et me permet d'aller à petits pas sans fatigue, mais le bagage en souffre, surtout ma pauvre chapelle qui n'était pas préparée à subir tant de heurts. Après avoir gravi la côte, le terrain présente une suite d'ondulations entre lesquelles l'eau séjourne et forme des mares assez profondes parfois et qu'il faut pourtant traverser. Nous arrivons ensuite dans les prairies de la rivière *Tripay*, que les Anglais appellent *Spirit River*. Au-delà de *Spirit River*, nous contournons une montagne boisée, et les chevaux recommencent leurs aventureux écarts.

Enfin, après six longues journées nous arrivons au fort. Je salue le commis, M. Halpin, Irlandais d'origine, et lui remets la lettre du docteur. L'ayant parcourue, il s'écrie: "Comment! le Docteur me recommande de bien vous recevoir et de vous traiter de mon mieux! M'envoie-t-il au moins le moyen de le faire? Un peu de sucre? Un peu de farine? Rien! et je n'ai que du poisson sec à vous offrir." — "Ne vous inquiétez pas, lui répondis-je, je ne suis pas un *mangeur de lard*", ce qui est la traduction franco-métisse de l'anglais *green horn*. Et nous nous entendîmes fort bien.

Le poste ne se composait que de deux maisons très modestes. A distance se trouvait une petite cabane décorée du titre de poudrière et qui servait en effet à remiser quelques barils de poudre, article de commerce absolument nécessaire dans le pays. Les habitants, Castors et Métis iroquois, vivent surtout de la chasse. Mais au printemps, ceux qui se trouvaient à l'entour du fort faisaient une pêche abondante de carpes. Ce poisson remonte alors les cours d'eau en bandes innombrables et les gens en profitent. Ils se servent de nasses en saules qu'ils plongent dans une petite rivière du voisinage et qui se remplissent chaque jour de carpes. Les femmes les préparent, coupant la tête et la queue, ouvrant le ventre et en arrachant l'intérieur et les arrêtes; elles cousent ensuite ces carpes les unes aux autres avec de minces racines et en font de longues guirlandes qu'elles accrochent à des perches pour les faire sécher. En cas de pluie elles les enroulent rapidement les unes sur les autres et les déroulent aussi vite quand le beau temps revient. Si la chasse manque, on a toujours quelque chose à se mettre sous la dent, et nous fûmes réduits à cette maigre pitance. Les gens trouvent une autre ressource dans les petites poires que la grande prairie produit en été. Ils les recueillent et les font sécher au soleil. Une poignée de ces poires sèches avec un morceau de graisse d'ours forme un régal appétissant et j'en ai maintes fois fait mon souper.

Les Métis iroquois connaissaient assez leur religion, mais les Castors étaient très ignorants, et je m'appliquai à leur apprendre le catéchisme et les prières. On se demandera peut-être d'où venaient ces Métis iroquois. Jadis la Compagnie du Nord-Ouest employait un certain nombre d'Iroquois comme canotiers et les envoyait du côté d'Edmonton. Leur engagement durait assez longtemps; ils finissaient par s'accoutumer au pays et prenaient des femmes crises. Les enfants parlaient naturellement la langue de leurs mères. Leur temps de service achevé, au lieu de retourner chez eux, ils devenaient trappeurs et gagnaient ainsi leur vie. Ils s'établirent d'abord dans les environs du lac Sainte-Anne et du Fort Jasper. Ayant appris que des Américains étaient arrivés dans la Rivière la Paix et qu'ils avaient fait monter le prix des fourrures, il ne leur en fallut pas plus pour les attirer. Le pays était très riche en castors, — de là le nom donné aux indigènes qui s'appellent eux-mêmes: *ceux qui vivent parmi les castors;* en déné: *tsaottiné*.

Aucune restriction n'était alors imposée aux chasseurs: gibiers à plume ou à poil, petits ou gros, étaient entièrement à la merci des plus habiles trappeurs ou tireurs, et ces Métis avaient un droit particulier à ces titres. Aussi, animés par l'appât du gain, contribuèrent-ils pour une large part à la diminution rapide des castors dans ce pays. Si le gouvernement n'avait mis le holà, ces industrieux animaux auraient complètement disparu. Un vieux Castor se plaignait un jour à moi de l'acharnement des Métis à la chasse. "Nous autres, me disait-il, quand nous trouvons une loge de castors, nous nous gardons bien de tuer tous ceux qui y demeurent; nous avons pour règle d'en laisser toujours un couple, et la race se perpétue. Mais ces Métis exterminent tout ce qui leur tombe sous la main. Qu'est-ce que ça leur fait? Ce n'est pas leur pays. Et quand ils auront tout détruit chez nous, ils s'en iront ailleurs." Ce pauvre vieux Sauvage avait certainement raison, mais, même avec l'appui des lois et de dures sanctions, la raison ne peut empêcher le braconnier de tuer un lièvre, à plus forte raison est-elle impuissante à retenir un chasseur passionné, sûr de sa proie et du profit qu'il en retirera quand liberté complète lui est laissée par la loi. Cela n'empêcha pas les Métis et les Sauvages de vivre en bonne intelligence. Les trois années suivantes je revins faire la mission à la Grande Prairie, ne me doutant guère que je la verrais remplie de colons de toutes nationalités, couverte de belles moissons et en train de devenir un grenier d'abondance.

Durant l'été j'aidai de mon mieux le Père J. Husson à faire les foins, mais j'avoue n'avoir jamais réussi à manier la faux comme lui. Entre temps, je restais à la maison. J'avais souvent le plaisir de mener la vie de berger. On lâchait nos vaches chaque jour et elles ne craignaient pas de grimper les côtes où elles savaient trouver de bons pâturages. Mais ils fallait les ramener le soir et le plaisir de la vie pastorale se mélangeait souvent d'amertume, quand il fallait courir après elles par monts et par vaux.

Au mois de septembre la Compagnie expédiait deux barges au Fort St-John et à Hudson's Hope, et j'obtins la permission de m'y embarquer pour visiter les Sauvages et Métis de ces postes. Après avoir exercé mon ministère, je me procurais un canot et je revenais seul à Dunvegan pour la Toussaint au plus tard. Au Fort St-John les Castors forment la majorité de la population. A Hudson's Hope, les *Sékénés* dominent. A ce dernier poste, je trouvai un Métis appelé Napoléon Thomas, qui se traînait péniblement sur des béquilles et je lui demandai de quel mal il souffrait. Il me parla ainsi:

"Cet été, je m'en allais à la chasse. En passant dans un bois, je fus assailli par un ours gris que je ne voyais pas. Il me terrasse, me roule sur le sol avec ses griffes et essaye de me déchirer le corps. Heureusement, j'avais un bon capot qui me protégea; autrement il m'aurait mis en pièces. Je fis le mort, et me voyant sans mouvement il s'éloigna de moi. Je restai longtemps sans remuer. A la fin, je crus qu'il était parti et je lève la tête. Aussitôt l'ours gris, qui me guettait derrière un arbre, accourt sur moi en grondant, me prend dans sa gueule, m'élève de terre, me rejette à bas, cherche à me déchirer avec ses griffes qui pénètrent dans mes chairs, mais mon capot tient bon toujours. Il continue à me rouler, à me mordre, puis une dernière fois il me saisit entre ses dents, me soulève et me jette à côté, dans les branches. Je tombai là sans connaissance. Quand je revins à moi, l'ours était parti pour tout de bon. Je cherchai mon fusil qui me servit de canne et j'eus toute la peine du monde à regagner ma loge. Ma femme a pris soin de moi durant deux mois, et maintenant je suis à peu près guéri de mes blessures."

Hudson's Hope est situé aux pieds des Montagnes Rocheuses, dont les dernières assises formaient un rempart infranchissable à la rivière la Paix. Est-ce quelque tremblement de terre ou la force persévérante des eaux qui a percé ce rempart? Je ne saurais le dire, mais la rivière s'est ouvert un étroit passage où elle se précipite comme un torrent encombré de pierres énormes; jamais personne n'a pu remonter ces rapides longs d'une douzaine de milles, et l'on est obligé de faire portage pour atteindre l'endroit où la navigation redevient possible. Soixante milles plus haut, deux cours d'eau se réunissent et forment la rivière la Paix, la Finlay venant du nord et la Parsnip venant du sud. En remontant ce dernier cours d'eau et faisant quelque portage on arrive à la rivière Fraser, qui se jette dans l'Océan Pacifique. C'est cette voie que la Compagnie du Nord-Ouest suivait jadis pour pénétrer dans la Colombie-Britannique et y commercer avec les indigènes. Les Américains qui sont venus traiter dans la rivière la Paix ont pris cette voie.

Le poste d'Hudson's Hope se trouve au bas des rapides dont j'ai parlé plus haut. J'y revins l'automne suivant, au mois d'octobre, et je revis mon Napoléon Thomas, frais et dispos, et je lui dis en lui touchant la main: "Eh! bien, as-tu fait la paix avec les ours gris?" — "Ah! mais, non, me répondit-il. Il n'y a pas plus de trois semaines, j'allais faire un tour de chasse. Aux pieds des montagnes, le terrain est découvert et je me tenais sur une colline dénudée, portant mes regards au loin, quand je vois un ours gris qui marchait en tournant la tête à droite et à gauche, en quête lui aussi d'une proie. Comme j'étais parfaitement visible, seul debout sur cette colline, il ne tarda pas à me découvrir et se mit à courir de mon côté, en ligne droite. "Arrive, disais-je en moi-même, je t'attends; ce n'est pas comme l'année dernière où je ne voyais rien dans le bois." L'ours approchait toujours au grand trot, mais cet animal a l'habitude de s'arrréter quand il se trouve assez près et de se dresser debout sur ses pattes de derrière, comme pour mesurer les bonds qui lui restent à faire pour tomber sur sa proie. Je comptais sur ce geste, et quand je le vis se dresser, je le mis en joue et lui envoyai une balle dans le coeur. Il tombe, je cours à lui, le tire encore dans la tête, pour être plus sûr de sa mort. "Hein! lui disais-je, ce n'est pas comme l'année dernière; tu m'attaquais en traître, sans que je me doutasse de rien, mais aujourd'hui, je te voyais venir et je n'avais pas peur de toi!" J'admirai sa bravoure et lui rappelai que le bon Dieu l'avait assisté et rendu victorieux de son ennemi. "Oui, certainement, fit-il, je l'ai remercié de tout mon coeur et je le remercie encore!" Il ne prétendait pas que ce fût le même ours qui l'avait quasiment dévoré l'année précédente — car les ours gris sont nombreux, le long des Montagnes Rocheuses, et de l'aveu de tous les chasseurs, métis et sauvages, ils sont les plus terribles des animaux.

(*A suivre*)

PROPAGANDE

Liste de tracts, brochures et volumes que l'on peut se procurer au "Comité de Propagande LaVérendrye de l'A.C.J.C.", 39, avenue Provencher, St-Boniface:

BIBLIOTHEQUE DE L'"ACTION FRANCAISE"

"Almanach de la Langue Française": 1916 ....$ .20
1917 ....$ .15
1918 ....$ .15
1919 ....$ .20
1920 ....$ .20
"Pour l'Action Française": Abbé Lionel Groulx ....$ .10
"La Race Supérieure": R. P. L. Lalande, S.J. ....$ .10
"La Veillée des Berceaux": E. Montpetit ....$ .10
"La Valeur Economique du Français": Léon Lorrain ....$ .16
"Si Dollard Revenait": Abbé Lionel Groulx ....$ .10
"La Déportation des Acadiens": Henri d'Arles ....$ .10
"La mission de l'Université": Mgr G. Gauthier ....$ .10
"La Culture française": Henri d'Arles ....$ .10
"Refrains de Chez Nous" ....$ .10
"La langue gardienne de la foi": Henri Bourassa ....$ .25
"Pour la Défense de nos Lois Françaises": Antonio Perrault.$ .25
"Paul-Emile Lamarche": Oeuvre-hommage $1.00
"La Naissance d'une Race": Abbé Lionel Groulx ....$ .75
"Au service de la Tradition française": E. Montpetit $1.00
"Lendemain de conquête": Abbé Lionel Groulx ....$ .90
"Les Rapaillages": Abbé Lionel Groulx: Edition populaire....$ .25
"L'Exploit de Dollard": Abbé Faillon ....$ .10

DE "L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE", DE QUEBEC

"L'Eglise Catholique au Canada".$ .10
"L'Ecueil Démocratique": Mgr Paquet ....$ .10
"Manuel des franca-catholiques": L. Hacault ....$ .10
"Deux Grèves de l'Internationale"$ .05

DU SECRETARIAT DE L'A.C.J.C.

"Notre Jeunesse": Guy Vanier..$ .10
"Le Syndicalisme Catholique en Hollande": P.-J. Serrarens....$ .10
"L'Encyclique "Rerum Novarum" sur les conditions ouvrières...$ .15

DE LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

"Au Pays de l'Erable": Quatrième concours littéraire: 1919 ....$ .80
"Album Lafontaine": Souvenir du 75me anniversaire ....$ .15
"Histoire Acadienne": Abbé Lionel Groulx ....$ .10

"LIGUE DE RALLIEMENT FRANCAIS EN AMERIQUE"

"La Langue Française et le Christianisme": Mgr Guertin ....$ .05
"Le Français dans le New-Hampshire": Abbé Henri Beaudé...$ .05
"La Reconstruction Sociale"....$ .05
"Nos légitimes aspirations" ....$ .05
"Des justes limites à l'action de l'Etat": Cardinal O'Connell ...$ .05

DE "L'OEUVRE DES TRACTS", DE MONTREAL

"L'Instruction Obligatoire" ....$ .05
"L'Ecole Obligatoire": Mgr L.-A. Paquet ....$ .05
"Le premier patron du Canada": R. P. Lecompte, S.J. ....$ .05
"Le Bon Journal": R. P. Marion, O.P. ....$ .05
"Les Retraites fermées au Canada": R. P. Archambault, S.J...$ .05
"Le Dr Painchaud": C.-J. Magnan ....$ .05
"L'Eglise et l'Organisation Ouvrière": R. P. Archambault, S.J.$ .05
"Police! Police! A l'Ecole, les Enfants": B. P. ....$ .05
"Le Mouvement Ouvrier Catholique au Canada": Omer Héroux.$ .05
"Ecoles Canadiennes-Françaises": R. P. Adélard Dugré, S.J.......$ .05
"Les Familles au Sacré-Coeur": R. P. J.-P. Archambault, S.J...$ .05
"Le Cinéma corrupteur": Euclide Lefebvre ....$ .05
"La première Semaine Sociale au Canada": R. P. Archamaulbt, S.J. ....$ .05

DIVERS

"Le Canada Apostolique": Henri Bourassa: Edition de luxe...$ .50
"Syndicats Nationaux ou Internationaux?": Henri Bourassa ..$ .10
"La mission Jellicoe": Henri Bourassa ....$ .10
"La langue française au Canada":
"Le 10me anniversaire du Devoir"$ .35
"Le 10e anniversaire du "Devoir".$ .35
"La langue française au Canada": Pierre Homier ....$ .25
"La langue française au Canada": J.-P. Tardivel ....$ .10
"Les Langues et les Nationalités": Un Sauvage ....$ .25
"Le bon français en affaires": Abbé Etienne Blanchard, P.S.S...$ .30
"2,000 mots bilingues par l'image": Abbé Blanchard, P.S.S...$ .30
"Histoire du Canada": Abbé Adélard Desrosiers et Camille Bertrand $1.50
"Ecoles Neutres et Programmes Scolaires": Mgr A. Béliveau...$ .05
"Le Capital et de Travail": Noël Bernier ....$ .10
"L'antidote contre la mauvaise presse": R. P. Bissonnette, O.P.$ .10
"Le Petit Monde": Louis Dupire.$ .20
"Silhouettes Paroissiales": R. P. Louis Lalande, S.J. ....$ .75
"Choses qui s'en vont": Frère Gilles, O.F.M. ....$ .25
"Sainte Jeanne d'Arc" ....$ .05
"L'Instruction obligatoire": R. P. Hermas Lalande, S.J. ....$ .40

BROCHURES ET LIVRES ANGLAIS

"The Clash": William Henry Moore $1.75
"Bridging the Chasm": Percival Morley $1.35
"Do the French-Canadians Speak Patois": L.-S. Dichard ....$ .05
"The Canadian Miracle" ....$ .05
"The Sheet Anchor" ....$ .05
"Ireland's Case": Seumas MacManus $1.00

Ces brochures seront expédiées franc de port sur réception du montant requis plus haut, mais strictement pable d'avance. Les chèques devront être faits au pair à Saint-Boniface, Manitoba. Adressez vos commandes au COMITE DE PROPAGANDE LaVERENDRYE DE L'A.C.J.C., 39, Avenue Provencher, Saint-Boniface, Manitoba.

UNE DEPECHE QUI FAIT REVER

La Société des Nations et la protection des minorités — S'agit-il de nous?

(Le *Devoir*)

Les journaux de ce matin publient une brève dépêche, qui fait rêver. On y lit, sous la date de *Bruxelles, le 21 octobre*, que le conseil de la Société des Nations a poursuivi, cet après-midi, la discussion sur la protection des minorités.

Or nous faisons partie de la Société des Nations. Nous figurons sur la liste des membres fondateurs annexée au traité de Versailles, nous avons eu, dès la première année, soixante mille raisons, si notre mémoire ne nous trompe point, (les soixante mille piastres qui représentent notre part de frais généraux) de nous le rappeler.

Est-ce qu'il s'agirait, par hasard, dans le débat que signalent les dépêches, des minorités canadiennes?

Est-ce que nos représentants, fatigués des spectacles d'injustice dont ils sont les témoins au Canada, voudraient invoquer au bénéfice des minorités françaises de l'Ontario et du Manitoba, par exemple, la protection de la Société des Nations?

Est-ce que, relisant les traités au bas desquels s'étale la signature du Canada et qui garantissent aux minorités de toute couleur qui habitent le territoire de la Pologne, celui de la Bulgarie ou de la Roumanie, la liberté de leur langue, le droit de la faire enseigner dans leurs écoles et de toucher quand même leur part des octrois publics, ils chercheraient un moyen indirect d'assurer aux Canadiens français de toutes les provinces une situation analogue à celle que nous avons faite, par exemple, aux Juifs de Pologne? Situation qu'un dispositif spécial du traité — du traité auquel nous sommes partie — met sous la protection spéciale de la Société des Nations.

Est-ce que la plainte des Canadiens français de Winnipeg, obligés de s'imposer de si lourds sacrifices pour assurer le respect de la conscience religieuse et nationale de leurs enfants aurait poussé à une pareille démarche nos représentants, si nous en avons, au conseil de la Société des Nations?

Ou bien, auraient-ils été émus, incités à pareil coup d'éclat, par la récente déclaration du congrès de la *National Self-Determination League for Ireland* qui réaffirme, devant le monde, que les Canadiens français, pionniers de ce pays, ont à lutter pour le maintien dans certaines de leurs écoles de la langue française — l'une des deux langues officielles du pays?

M. Ames, qui a jadis proclamé que ses congénères anglo-protestants jouissent dans la province de Québec de la plus large mesure de justice et qui est aujourd'hui l'un des principaux fonctionnaires de la Société des Nations, aurait-il si nettement fait voir à ses collègues le contraste entre ce traitement et celui qui est infligé à la minorité franco-catholique du Manitoba, que ceux-ci se seraient tout de suite mis à la recherche d'un moyen de pallier l'injustice?

* * *

Pas plus que nos lecteurs, nous ne nous faisons d'illusion sur ces points.

Nous savons parfaitement que la Société de Nations peut s'occuper des minorités de Pologne, de Roumanie, de Bulgarie, etc., mais qu'elle ne s'occupera pas des nôtres. Ce n'est point pour cela qu'on l'a faite.

Mais il n'est peut-être pas inutile de profiter d'une occasion comme celle-ci pour souligner une fois de plus l'injustice de la situation faite à la minorité franco-catholique du Canada, et pour la comparer au régime que nous avons nous-mêmes assuré et garanti aux minorités d'Europe.

Cela empêche la prescription; cela maintient dans la foule la conscience de l'injustice perpétrée; cela, nous l'espérons, prépare les réparations nécessaires.

Car il n'y aura de paix assurée dans ce pays que lorsque justice aura été faite. Il y a longtemps que la Sagesse et l'expérience humaine ont proclamé que la justice et la paix sont d'inséparables compagnes.

Omer HEROUX.

Une Scène, Une Leçon

(L'*Action Catholique*)

Il y a quelques jours, un de nos amis avait l'occasion d'être le témoin plutôt scandalisé d'une scène tant de fois répétée par ceux qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez, que nous ne résistons pas au plaisir de la raconter telle qu'elle nous a été rapportée.

Cela se passait par un beau jour du mois courant, dans la bonne ville de Québec, à la gare du chemin de fer Pacifique Canadien.

"Pendant que nous attendions l'heure du train, me dit mon ami, nous voyons s'avancer d'un pas rapide, l'air affairé, Monsieur Untel, politicien en vue, décoré de la Légion d'Honneur, partisan ardent et bruyant de toutes les sociétés et institutions ayant pour idéal la culture française au Canada et l'établissement de relations plus étroites entre la France et le Canada.

"Monsieur le politicien était tellement affairé qu'il ne nous vit pas, ce qui l'aurait peut-être gêné. Il s'approcha du comptoir où l'on vend les journaux et, d'une main habituée à se servir, il fit sa provision de journaux. Comme c'est un homme aux idées larges, il choisit d'abord le *Pays*, puis la *Presse*, ensuite, la *Patrie*, puis une couple de journaux anglais et, d'une voix qui se fait souvent entendre pour la défense de l'instruction de nos petits enfants, il demanda au jeune Canadien-français préposé à la vente de ces journaux: *"How much is that"*?

— "C'est quinze sous, Monsieur", répondit le petit garçon qui connaissait bien la figure du populaire homme d'Etat.

"Le politicien paya et s'en alla tout pressé, vers le convoi de Montréal qui devait le ramener chez lui!"

* * *

Il y a quelques jours, M. Antonio Perrault publiait dans le *Devoir*, une lettre où il disait:

"Les rubans, les rosettes, les "croix de la légion d'honneur, "ne sont pas toujours la preuve que la poitrine qui les "porte, bat sous les sentiments "qu'elle affiche au dehors. "Combien dont les actes quotidiens aident à la substitution "en ce pays de la mentalité "anglaise à la nôtre. Au point "de départ, l'admiration exagérée des Anglais, le secret "désir de les imiter, de faire "sien leur égoïsme afin, pense-t-on, de mieux parvenir. "Puis l'abandon, parcelle après "parcelle, des qualités qui assurent à l'âme française sa "valeur et sa beauté. Ils n'ont "bientôt plus de français que "l'enveloppe. Au point d'arrivée, ils sont anglo-saxons. Ils "descendent jusque là."

M. Perreault aurait écrit cela en pensant à ce politicien, qu'il connait bien d'ailleurs, qu'il n'aurait jamais frappé plus juste.

On dira peut-être que nous sommes sévères, que nous jugeons sur une action d'importance très secondaire et plutôt minime. Mais, n'est-ce pas la somme de ces actions, banales en apparence, qui donne à notre Canada français, une allure, une physionomie anglo-saxonne?

N'est-ce pas la somme de ces oublis, de ces négligences, de ces inconséquences entre les principes qu'on prône et la conduite qu'on tient, qui font dire à nos compatriotes de langue anglaise que le français s'en va rapidement et qu'il est inutile de le maintenir dans les services publics?

N'est-ce pas l'exemple souventes fois répété de ces chefs de la culture française qui, par leur conduite, font croire au peuple que la langue française est un fardeau inutile dans la formation des enfants et que l'anglais seul est nécessaire?

* * *

Pourquoi insister pour avoir des employés canadiens-français au service des grandes compagnies, pourquoi faire voter des lois qui imposent le respect extérieur de la langue française, pourquoi protester quand on nous retranche une partie de nos libertés, si les hommes qui arborent sur leur poitrine le ruban rouge de la Légion d'Honneur ne songent qu'à dire *"How much is that"*? chaque fois qu'ils ont l'occasion d'acheter quelque chose, même dans un centre aussi français que Québec?

En fin de compte il faut bien avoir la logique élémentaire de mettre nos paroles et nos actes un peu d'accord.

Pourquoi voulons-nous que la langue française reste officielle au Canada? Pourquoi voulons-nous que les enfants de nos frères de l'Ontario aient le droit d'apprendre le français? Est-ce uniquement pour imposer plus de dépense au gouvernement et procurer à ces enfants de l'Ontario le plaisir d'oublier leur langue après l'avoir apprise?

Pourquoi tant faire et tant dire pour démontrer l'importance de multiplier les rapports avec la France afin de perfectionner notre culture française, si nous rougissons de nous servir du français dans nos actes quotidiens?

Pourquoi enfin tant préconiser la fondation d'une maison de pension pour nos étudiants à Paris? Ce n'est pas là qu'ils apprendront à dire *"How much is that"*!

On se plaint de l'injustice des autres à notre égard; on proteste contre le mépris qu'ils affichent de notre langue. Ne sommes-nous pas les premiers à leur donner l'exemple? Que ceux qui font partie de l'Alliance Française, du Comité France-Amérique, de la Légion d'Honneur, répondent les premiers, mais pas tous ensemble.

J.-Albert FOISY.

MAC SWEENEY

(L'*Action Catholique*)

Terence MacSweeney, le maire de Cork est mort en prison, après soixante-treize jours de jeûne.

Cet événement que les dépêches ont rapporté hier, aura des lendemains.

Que seront-ils?

Il est bien difficile de le préciser; mais une chose certaine, c'est qu'ils seront graves.

Les discussions théologiques auxquelles se sont attardées beaucoup de personnes, au sujet de la nature de l'acte que posent les prisonniers irlandais qui se laissent mourir de faim, ne font rien à l'affaire. En matière aussi délicate, il convient de s'en reporter au jugement de Rome, qui parlera si elle le juge nécessaire.

Mais en attendant MacSweeney est mort, et l'on peut se demander ce que cette mort signifie, et ce qu'elle produit.

Elle est d'abord le signe d'une volonté dont la fermeté ne peut manquer de frapper ceux ceux qui ont entrepris de la contrecarrer.

On ne saurait nier à Carson la ténacité dans la lutte qu'il soutient contre l'Irlande catholique, ténacité qui l'a fait envisager avec froideur la révolution aux jours où le Home Rule paraissait devoir enfin devenir loi, et qui, à l'heure actuelle, le rend aveugle et sourd en face de l'anarchie qui désole la malheureuse terre de saint Patrice. Mais Carson, ni aucun de ceux qui lui prêtent un solide appui, n'ont encore affronté la mort.

MacSweeney l'a fait.

Carson et les siens luttent avec tous les avantages de leur côté; on peut dire que l'Empire anglais tout entier leur sert de soutien. Ils n'ont guère besoin de courage pour être tenaces, car ils ne courent aucun risque; et ils le savent.

MacSweeney et tous les siens courent tous les risques; et ils le savent. Ils sont les plus faibles; et ils le savent. Leurs adversaires peuvent brûler leurs maisons, les jeter à la rue, les dépouiller de tout, les exiler ou les emprisonner; et ils le savent.

Cependant, ils veulent quand même ce qu'ils veulent; ils continuent de le vouloir jusqu'à la mort.

Et quelle mort!

Elle est dépouillée de tout ce qui peut en diminuer l'horreur.

Ce n'est plus l'entraînement et le fracas de la bataille qui font oublier au soldat tout ce qui n'est pas l'ennemi à frapper et à vaincre; ce n'est même pas la soudaineté qui ne laisse plus de place à l'angoisse. C'est la mort lente qui avance à petits pas, qui se fait prier et se laisse même faire violence, qui prétend se retirer après chaque torture infligée, qui parait toute prête à reculer devant la douleur d'êtres aimés, et qui n'est ramenée que par l'implacable volonté de celui qui a résolu de ne pas manger.

Une *implacable volonté*, voilà donc ce que la mort de MacSweeney, et celle des autres Irlandais qui l'ont déjà précédé, et qui le suivront dans la tombe de la faim, signifie.

Une volonté de cette sorte peut être ignorée ou méprisée; elle n'en reste pas moins une terrible puissanee.

* * *

Ce que la mort du maire de Cork produit, c'est l'élargissement et l'approfondissement du précipice qui sépare l'Anglo-saxon de la Grande-Bretagne du Celte de l'île d'Emeraude et d'ailleurs.

Peu importe la justesse ou la légitimité des prétentions et des revendications. Il y a maintenant entre les deux parties, plus que les victimes d'émeutes presque banales ou de vengeances plus ou moins aveugles; il y a des cadavres que les uns pourront bien regarder comme ceux de fous obstinés, mais que rien n'empêchera les autres de considérer comme ceux de martyrs.

Or les martyrs sont de terribles adversaires et de merveilleux défenseurs.

La police anglaise a pu se débarrasser d'un homme qu'elle jugeait turbulent et dangereux en enfermant MacSweeney dans la géole de Brixton. Mais MacSweeney mort de faim est un adversaire autrement dangereux que le lord-maire le plus actif et le plus entreprenant. Il est possible que, grâce à la présence des troupes, ses funérailles soient aussi paisibles que celles de Fitzgerald. Mais quelles troupes et quelle police pourront empêcher l'âme de MacSweeney de planer sur l'Irlande, l'exemple de MacSweeney de tremper l'âme irlandaise, le souvenir de MacSweeney de se dresser dans tous les champs, dans toutes les baies de l'Irlande, et même jusque dans les plaines fertiles et les villes populeuses de l'Ulster? Quelle censure pourra empêcher l'âme de MacSweeney de voltiger au-dessus des plaines d'Amérique ou des côtes d'Australie?

Nous plaignons les hommes d'Etat aux prises avec le problème aggravé par cette mort, si Dieu ne leur prête pas un peu de sa sagesse pour disposer de l'épineuse question qui l'a provoquée.

Jules DORION.

Les Françaises et le budget familial

Le *Gaulois* raconte un joli propos de M. Isaac, ministre du Commerce, dont le sens pratique ne dédaigne point de condescendre aux menus détails de l'économie ménagère.

— Les Françaises, — disait-il naguère dans une réunion d'intimes, — sont en train de perdre la notion du budget familial. Elles savent de moins en moins, comme leurs aïeules, tenir une maison où, grâce à la prévoyance, à l'ordre, au talent culinaire et... au génie du marchandage, l'abondance règne d'un bout de l'année à l'autre. Elles ne s'efforcent plus de régler leurs dépenses sur les recettes de leur mai. Elles tracassent leur mari pour qu'il règle ses recettes sur leurs dépenses.

Et le ministre d'ajouter, avec une bonhomie charmante:

— Je me demande comment Mme Isaac et moi aurions élevé nos dix enfants avec une pareille absence de méthode!

Et voilà bien le plus touchant éloge dont une femme puisse être fière.

Le service religieux était jusqu'à ces dernières années presque exclusivement rempli par des prêtres français, environ 125 ecclésiastiques et quelques religieux. La population, qui était dans ces trente dernières années d'environ un million d'habitants, est montée depuis 1890 à deux millions cent cinquante mille. Aussi l'épiscopat va-t-il ouvrir au mois prochain un séminaire interdiocésain et un séminaire pour la formation d'un clergé indigène. Il se rend ainsi aux directions du Saint-Siège qui demande partout la formation d'un clergé qui soit du pays par le sang et la langue.

cercueil, hypothéquaient leur terre, se saignaient à blanc pour donner aux banques, aux maisons anglaises les gérants locaux, les représentants provinciaux ou régionaux qui leur permissent à ces banques et à ces maisons de drainer leurs capitaux et leurs commandes à eux, les obscurs et glorieux travailleurs du sol.

3. Alors qu'un enseignement français insuffisant à tous les degrés nous désapprenait à penser, que du haut en bas de l'échelle sociale [illegible] surtout [illegible] l'impuissance [illegible] jugement à établir un rapport, à analyser un [illegible] ac- [illegible] de- [illegible] les [illegible] cultivés et les [illegible] incapables [illegible] ordonner les pro- [illegible] en rhétorique flottaient entre des solutions illusoires [illegible] souvent contradictoires [illegible] nous assistions pour ainsi dire au dessèchement sur pied d'un tronc naguère [illegible] des Frères vertueux, des [illegible] pleins d'abnégation, mais les [illegible] autres trop loin du siècle d'ailleurs pressés par des parents mal [illegible] affaiblissaient encore la culture française, partant la culture pas seulement, comme il convenait, une matière l'examen, mais une des langues de l'enseignement.

Secondés par des classes dirigeantes d'esprit français, dix hommes d'instruction solide et vaste, mais de formation nettement française, capables de ramasser d'un coup d'oeil toutes les données du problème, possédant au surplus cette fierté patriotique, cette force concentrée d'action et de propagande que seule peut engendrer, dans cet ordre d'idées, la connaissance approfondie des qualités natives, du rôle historique, des besoins, des aptitudes et des énergies d'une race, nous auraient aisément et rapidement conduits à la conquête de l'industrie et du commerce. Dans notre province au moins, nous serions aujourd'hui les maitres. Nous aurions aujourd'hui, pour traiter avec le dehors, le prestige de l'influence européens et sud-américains, dépendance économique. Les marchés où on connait le français, ou on le respecte quand on ne le vénère pas, nous compenseraient amplement des pertes de débouchés que nous aurions pu éprouver dans d'autres directions. Si l'anglais nous était nécessaire, nous en imposerions librement et délibérément l'étude, comme langue auxiliaire, à des jeunes gens d'une vigoureuse tournure d'esprit française; nous n'en ferions pas, sous la poussée bovine d'un troupeau maigre fasciné par une maigre pâture, un instrument pour la formation de tout petits enfants d'origine française qu'on a la prétention de garder français, et qui n'ont encore appris à penser dans aucune langue. Au lieu de cela, sous la direction de maitres bien intentionnés mais bornés, parfois intéressés à exploiter pécuniairement le snobisme anglomane des parents, nous poursuivons depuis trente ans un idéal soi-disant utilitaire qui, dans la pratique, se résume la plupart du temps à laver les crachoirs des bureaux anglais en attendant des besognes, moins viles, mais dont le mérite et le salaire iront à d'autres.

Notre Ecole des hautes études commerciales enseigne l'anglais, mais la base et l'esprit de son enseignement sont français. Sur douze élèves qui en sont sortis l'année dernière, il n'en est pas trois qui ne gagnent dès maintenant plus d'argent que la moyenne des diplômés des écoles où l'on frappe d'aboulie, par le tricotage des langues et la surcharge des programmes, une jeunesse pourtant née intelligente; qui n'aient en outre la certitude d'être un jour ou l'autre, dans l'industrie, le commerce ou la finance, dans l'industrie, le commerce ou la finance, autre chose que des machines à additionner à $18 par semaine.

N'importe, "il nous faudrait plus d'anglais!"

N'importe, il faut ordonner les programmes de manière à achever l'abâtardissement intellectuel, l'aveulissement moral, si bien commencés.

Nous qui touchons de près aux organismes financiers en formation, nous savons à quoi nous en tenir sur les avantages respectifs de l'anglais et du français en affaires, pour notres race, à l'heure actuelle. Et nous avons conscience de servir l'intérêt même matériel de nos compatriotes en leur criant:

Le règne des demi-illettrés a assez duré! Il faut leur arracher la direction de la race qu'ils abêtissent et appauvrissent en croyant l'instruire et l'enrichir, et qu'ils sont en train de conduire aux abîmes. Allons-y hardiment; il sera toujours temps ensuite d'organiser, sur une base intelligente, l'enseignement de l'anglais.

OLIVAR ASSELIN.

Les Clichées Funestes

Il Nous Faudrait....

Il [illegible] très viables [illegible] plus avantageuses que partout ailleurs au Canada [illegible] celles qui seront fondées [illegible] leurs. Toute industrie qui ne peut [illegible] sur l'exploitation des richesses naturelles [illegible] vivre que sous un régime de [illegible] ou de droits protecteurs sera un jour [illegible] des [illegible] l'autre à la merci d'un mouvement [illegible] au Canada [illegible] abondance [illegible] politique agraire ou autre [illegible] et dans [illegible] conditions d'exploitation [illegible] Le succès de notre race dans l'industrie exige d'abord la prise de possession et une intelligente exploitation des richesses naturelles de la province qui fut le berceau de la race, qui est restée son principal champ d'action, le point de départ et d'appui de son effort dans tous les domaines.

Le marché commercial du Québec est encore aux trois quarts aux mains de maisons anglaises ou américaines.

Les industries du Québec [illegible] le monde entier vient se disputer [illegible] produits sur place [illegible] pourtant sans inconvénient pour leurs actionnaires [illegible] en n'importe quelle langue [illegible] neuf dixièmes entre les mains d'Anglais ou d'Américains. [illegible] maintenant qu'une combinaison [illegible] politico-financiers [illegible] le profond menace de faire passer aux mêmes groupes ce qu'il nous restait du patrimoine ancestral.

Des multiples causes de cet état de choses il en est trois [illegible] et qui crèvent les yeux.

1. On a multiplié les écoles commerciales chez nous [illegible] en temps où l'éducation économique de la race n'étant pas encore commencée, les diplômés de ces écoles étaient condamnés à végéter dans le commerce de coin de rue ou à pourvoir le négoce anglais du personnel dont il avait précisément besoin pour rester maitres dans notre propre maison.

2. A une époque où tout l'effort de nos gouvernements et de nos classes dirigeantes eut dû [illegible] à fortifier et développer en même temps que l'agriculture [illegible] facteur de conservation française [illegible] nécessaires à notre future action industrielle et commerciale, les organismes de banque et de crédit les plus propres à coopérer avec elle notre ambition, notre orgueil a été de décimer notre classe agricole au profit d'institutions bancaires ou commerciales qui dans neuf cas sur dix n'étaient même pas françaises. Des centaines, des milliers, d'habitants tout court en faisant de l'anglais non dont les ancêtres, de père en fils, étaient morts trop courbés par le travail pour entrer droits dans le

PETITES ANNONCES

Tariff: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

SAINT-BONIFACE

La fête de la Toussaint a été bien observée à St-Boniface. A la cathédrale il y eut grand'messe pontificale. Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque était assisté de M.M. les abbés Primeau et Moquin comme diacre et sous-diacre. M. M. les abbés Sabourin et R. Brodeur assistaient au trône. Prêtre assistant, M. l'abbé Jubinville. A l'offertoire M. Hélie rendit avec beaucoup d'âme un chant approprié.

* * *

Vendredi soir dernier, M. Arthur Auger nous quittait pour Edmonton en compagnie de Mme Auger et de Melle Marcelle Senecal. Nous sommes heureux d'apprendre que Mme Auger est suffisamment rétablie pour pouvoir faire ce voyage.

* * *

Saint-Boniface vient de perdre un de ses anciens et une de ses figures les plus marquantes en la personne de M. Roger Goulet qui demeurera maintenant à Saint-Charles. Ses nombreux amis ne l'ont point voulu laisser partir sans lui exprimer leurs regrets de son départ et toute l'estime qu'ils ont pour lui. Aussi vendredi soir dernier, à l'Ecole Normale, était-on témoin d'une belle manifestation d'estime et d'amitié. Tous les amis avaient accouru à cette fête du coeur présidée par M. l'abbé Jubinville, curé de la cathédrale et confrère de M. Goulet. En termes émus M. l'abbé Jubinville fit l'éloge de M. Roger Goulet, appuyant sur le beau courage dont il fit preuve quand il refusa, au risque de briser sa carrière, de laisser enlever le crucifix qui ornait les murs de l'Ecole Normale. M. l'abbé Jubinville rappela ensuite que M. Goulet et lui sont les deux seuls survivants de la classe de 1891. Il termina en présentant au héros de la fête un cadeau très substantiel, témoignage tangible de l'amitié et de l'estime de ses amis. Le révérend frère Joseph de l'Académie Provencher profita de l'occasion pour remercier M. Goulet des services rendus à l'Académie Provencher ainsi qu'aux frères qui y enseignent. M. Roger Goulet dans une improvisation émue remercia tous ses amis et dit son regret de s'éloigner d'eux, mais la distance n'y fera rien, ils seront toujours près de son coeur. Un joli programme de chant et de musique fut aussi exécuté. On entendit Melle O'Neal (violon), Melles Benoit et Genthon (chant), Mme Georges Dorval (piano), Mme Thomassin (chant), M. Wecbecker (violon), accompagné de M. Smith, Melle Armande Goulet (piano). On donna aussi une "Gigue de la Rivière Rouge" à laquelle participèrent Mme Alfred Levesque et M. Roger Goulet, Mme Olive Bourgoin et M. le docteur Tassé. On servit avant de se séparer un excellent goûter dont tout le mérite revient aux dames Pacaud, C. A. Lemieux, Ernest Levesque, Noé Jolivet, A. Martel, etc. Au nombre des amis on remarquait l'honorable Juge Prendergast, M. M. V. Mager, E. Cyr, Baril, M. Cyr, A. LaRivière, S. Dusseault, A. Potvin, etc.

En répondant à une fausse alarme, samedi soir, trois de nos pompiers ont été blessés. Le pompier Cusson, poste No 1, souffre de sérieuses contusions, le pompier Bourgoin, aussi du poste No. 1 a une jambe fracturée et le pompier Ern Rodgers du poste No. 2 souffre de contusions. Cette fausse alarme fut sonnée un peu après minuit et les deux postes y répondirent. En tournant un coin de rue les conducteurs notèrent trop tard que les voitures s'en venaient à la rencontre l'une de l'autre et ne purent éviter le choc. La voiture du poste No. 1 fut tournée sens dessus dessous et les occupants de la voiture du poste No 2 furent projetés au loin.

M. Pierre Desgagnés de Kenora, Ont. est décédé à l'hôpital de Saint-Boniface mardi dernier. Il était l'oncle de M.M. Clovis Desgagnés de l'Hotel Frontenac et de M. Pierre Desgagnés de St- Boniface. Un de ses frères lui survit à La Salle ainsi qu'une fille infirmière l'hôpital.

Melle Joséphine Carrière de l'Isle des Chêne est décédée à l'hôpital de Saint-Boniface jeudi dernier. Elle était âgée de 25 ans. Elle était fille de M. Daniel Carrière, fermier bien connu de l'Isle des Chênes.

Naissance — Joseph-Rosaire-Sylvio, Taillefer, fils de M. et Mme Nap. Taillefer, né le 19 octobre, baptisé le 24 octobre. Parrain M. l'abbé Sylvio Caron de l'évêché, marraine Melle Crize DeGagné.

Mardi soir dernier, à sa séance, le conseil a rejeté les amendements au Règlement de fermeture à bonne heure qui auraient permis aux restaurants de vendre des épiceries jusqu'à dix heures le soir. Les heures de commerce sont maintenant de 7 heures du matin à sept heures du soir. L'amendement était présenté par M. Cusson. On présenta une pétition contenant 655 noms en faveur des amendements et une de 399 noms contre. Le greffier de la ville fit observer que quelques signatures de la pétition en faveur des amendements semblaient avoir été ajoutées par quelqu'un.

On discuta aussi à cette séance trottoirs. L'échevin Leck affirma que l'on fait toutes les réparations nécessaires dès qu'il y a plainte. Il préférerait cependant un autre système. Les fonctionnaires devraient faire rapport des trottoirs en mauvais état. L'échevin Marion fit observer que le mauvais état des rues et des trottoirs provient de ce que durant la guerre on ne tint pas à faire de dépenses. On pourrait avoir plus de surveillants pour faire ce que demande M. Leck, mais ce serait un surcroit de dépenses. Le maire Sutherland est d'opinion que les trottoirs dans les autres villes sont en aussi mauvais état qu'à St-Boniface. Cependant il s'accorde avec l'échevin Mackenzie pour déclarer que certains trottoirs réparés avaient beaucoup moins besoin de réparations que d'autres trottoirs.

Le conseil protestera auprès des autorités du C.N.R. contre le fait qu'on ne livre pas à St-Boniface des marchandises addressées à St-Boniface.

Holden et Young ont obtenu le contrat du creusage d'une conduite d'eau rues Marion et Despins. Cette conduite fournira l'eau à l'abattoir.

* * *

M. A.J.H. Dubuc, avocat, depuis peu résident de St-Boniface, avait le plaisir la semaine dernière de recevoir son frère Son Honneur le juge Lucien Dubuc d'Edmonton. Le juge Dubuc est fils de Sir Dubuc de son vivant juge en chef au Manitoba, et de Lady Dubuc. Ancien élève du collège de St-Boniface, il pratiqua d'abord le droit à Winnipeg, s'établit à Edmonton en 1901 où il ne tarda pas à se faire une belle clientèle. Tout récemment il était nommé juge, succédant au juge Noël, décédé il y a quelques mois. Le juge Dubuc est le seul juge de langue française en Alberta.

La partie de cartes au profit des pauvres de la Saint-Vincent de Paul, jeudi dernier, dans les grandes salles du collège, a été un très beau succès. tables, beaucoup d'entrain. Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque avait tenu à encourager de sa présence cette oeuvre. On y remarquait aussi M. le curé de la cathédrale et M. le Chancelier. Dix parties de whist ont été jouées. Nous donnerons la semaine prochaine la liste des gagnants. Le professeur Wyant se fit entendre dans un solo de violon très apprécié.

Vu qu'un bon nombre de cartes de souscription n'ont pas encore été retournées par ceux qui les détiennent, il a été décidé d'ajourner le tirage de la montre à un mois.

Le succès de la partie de cartes de jeudi dernier revient dans une large mesure à M. Eugène Boismenu qui a sans compter donné son temps et énergie pour en assurer le réussite.

Naissance — Marie-Madeleine-Irène, fille de M. et Mme N. Jutras, 83 rue Victoria, née le 29 et baptisée dimanche. Parrain et marraine: M. et Mme Ernest Jutras.

L'assemblée libérale d'hier soir fut un franc succès M. H. Béliveau, ex-maire présidait. L'honorable King prit le premier la parole. Il parla une vingtaine de minutes et ne put que donner les grandes lignes de son programme. On sait qu'il devait, au cours de la veillée, prononcer le principal discours à la grande réunion de Winnipeg. En dépit de la brièveté de son discours, on ne saurait nier qu'il ait fait une excellente impression sur son auditoire. M. King fut suivi du Dr Molloy, député de Provencher, qui dénonça avec force le gouvernement unioniste. M. le docteur Béland, remplaçant M. Ernest Lapointe, fut le principal orateur de la réunion de St-Boniface. Il fit le procès de l'administration actuelle, commenta le programme libéral. Le docteur Béland est un bel orateur qui sait intéresser et convaincre son auditoire.

L'âne de Lourdes

Dans un wagon, au retour de Lourdes, une paysanne disait son gros chapelet. En face, un Monsieur, occupé d'affaires sérieuses et de journaux légers, paraissait très énervé par le bruit des grains l'un contre l'autre. A la fin, n'y tenant plus, il interpelle la bonne femme d'un air goguenard:

— Vous aussi, la mère vous venez de Lourdes?

— Oui, Monsieur.

— Vous avez vu de bien belles choses?

— Oui, Monsieur, plus encore que je ne pensais!

— Avez-vous vu la source?

— Je l'ai vue et j'ai bu de son eau.

— Avez-vous vu quelque miracle?

— Plusieurs.

— Mieux que cela, vous avez vu la sainte Vierge sans doute?

— Mieux que cela, Monsieur, j'ai vu toute la Sainte Famille comme à Bethléem. Il ne manquait qu'une chose.

— Et quoi donc?

— L'âne de l'étable; mais puisque je le trouve ici, je n'ai plus rien à désirer.

Et elle continua son chapelet. L'incrédule secoua ses oreilles.

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS 6%

Avis du Consulat Général de France au Canada

Il sera procédé en France, du 20 octobre au 30 novembre prochain, à l'émission d'un nouvel emprunt national, en rentes perpétuelles de 6%, émises au pair, inconvertibles avant le 1er janvier 1931, exemptes de tous impôts français présents et futurs.

Afin de donner aux Français résidant au Canada et aux amis de la France le moyen de participer à cet emprunt *les souscriptions seront reçues du 20 octobre au 30 novembre* au Consulat Général de France à Montréal (50, Ouest rue Notre-Dame), et dans les agences consulaires de France à Vancouver (B. C.), Régina (Sask.), Winnipeg (Man.), Toronto (Ont.), Halifax et North-Sydney (N.-E.), Saint-John (N.-B.), et Québec (Qué.).

La souscription se fera en monnaie canadienne, au cours du change de la veille.

PROPAGANDE

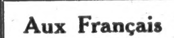
Nous avons reçu, ces jours-ci, une brochure que tout vrai Canadien ne peut lire qu'avec le plus vif intérêt: c'est "La prochaine guerre impériale", de M. Henri Bourassa. Le nom seul de l'auteur recommande déjà à l'attention de tous nos compatriotes du Canada le sujet si grave traité dans ces pages.

Pourquoi aurions-nous la légèreté de ne pas arrêter nos réflections à cette étude d'une documentation si précieuse sur l'un des problèmes les plus inquiétants de notre vie nationale? Que l'on ne s'imagine pas que le directeur du Devoir se donne pour mission de vouloir semer des germes de discorde: la dernière brochure de M. Bourassa contient des témoignages que personne ne saurait récuser et qui montrent combien notre compatriote canadien a saisi avec assez de justesse la brûlante question de l'impérialisme anglais.

Nous ne pouvons citer ici les trois témoignages de première valeur en cette matière, empruntés à des publicistes français et espagnols, mais en se procurant "La prochaine guerre impériale" dont le prix n'est que de quinze sous franco, on y trouvera des pages à méditer, vraiment, et qui portent en sous-titre: "Donoso Cortès et l'Angleterre révolutionnaire", "Louis Veuillot et l'Angleterre barbare", et "Emile Flourens et l'Angleterre antipapiste". C'est la partie qui fait suite aux cinq articles parus dans le Devoir en septembre.

On peut donc se procurer cette brochure ainsi que toutes les publications dont nous donnons la liste dans une autre page de la Liberté, en s'adressant au

Comité de Propagande LaVérendrye de l'A.C.J.C., 39, avenue Provencher, Saint-Boniface, Man.



Aux Français

POUR NOS MORTS

L'inauguration du monument dédié aux Français morts pour la Patrie aura lieu le jeudi, 11 novembre, jour anniversaire de l'armistice. Elle commencera par un service religieux à la cathédrale de Saint-Boniface, à 10 heures du matin. Sa Grandeur Monseigneur Béliveau a bien voulu consentir à officier. Il y aura ensuite une cérémonie au cimetière.

Toute la population française et de langue française est cordialement invitée, ainsi que tous les amis de la France.

LE COMITE D'ERECTION DU MONUMENT.